



AMI Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information

HORIZONS

Magazine mensuel

N59\ juin \2025

CSA:
**Célérité des interventions
et efficacité des réponses**



Sécurité alimentaire :

4

Pilier social du Programme du Président de la République

6

Mme Fatimetou Mint Khattri, commissaire à la Sécurité alimentaire :
« Au-delà de l'assistance, aider les groupes
vulnérables à renforcer leur résilience »

8

CSA : Retour sur les missions et évolutions d'une
institution en pleine mutation

9

Mécanisme National de Réponse aux Crises Alimentaires :
Centraliser les efforts pour plus d'efficacité

11

Commissariat à la Sécurité alimentaire :
Bras de l'Etat dans la mise en œuvre
des programmes sociaux

13

Aide sociale et interventions d'urgence
Au secours des familles vulnérables

17

L'Agence d'Exécution des Micro-projets :
Un levier de développement en
milieu rural et semi urbain

21

FILETS SOCIAUX :
Redynamiser les SAVS pour mieux
répondre aux urgences

25

Renforcement des moyens logistiques du CSA :
Une capacité de stockage de 170.000 T,
150 magasins et 22 camions opérationnels

31

La sécurité alimentaire : Fondament
du développement durable

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence
Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Moctar Malal Dia,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteurs en Chef :

Khalilou Diagana
Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou
Tel : +(222) 47 00 00 55
had.mac@gmail.com

Photographe : Cheikhna Sakhanokho

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467



Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr

HORIZONS

Magazine mensuel

M391 / Juin 2025



CSA:
**Célérité des interventions
et efficacité des réponses**

N° 59



HORIZONS

juin
2025

2

Edité par l' Agence Mauritanienne d'Information

EDITORIAL

Le choix prioritaire de la sécurité alimentaire

Confrontée depuis longtemps aux sécheresses cycliques exacerbées par la désertification, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques, la Mauritanie a su capitaliser une longue expérience dans la prévoyance et la gestion des crises alimentaires.

La perturbation des chaînes d'approvisionnement conséquemment à la crise du Covid et à la guerre d'Ukraine n'a fait que renforcer l'engagement des autorités publiques à ériger de solides rambardes supplémentaires contre tout risque d'insécurité alimentaire. Ce faisant, la Mauritanie a su, par paliers, asseoir un dispositif de suivi et de réponse rapide à travers une préparation anticipative à toutes les questions liées à la sécurité alimentaire des populations, en mettant progressivement en place une architecture adaptée et intégrée pour des ripostes coordonnées dont le Commissariat à la Sécurité Alimentaire est l'outil majeur.

Cette architecture se déploie à travers la stratégie nationale de sécurité alimentaire dans le cadre d'une approche inclusive et participative. Il s'agit d'une stratégie sectorielle d'une portée nationale qui procède d'une vision de la réduction de la faim et de la malnutrition sur le territoire national pour permettre aux populations, en particulier aux plus vulnérables, d'avoir à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et équilibrée.

Ainsi, sur la base d'une connaissance précise de la situation et d'une veille continue grâce à l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire, et les données de l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés, le CSA a aujourd'hui la capacité de prévoir des situations d'urgence et de se prémunir contre elles par des mesures appropriées en assurant la disponibilité des vivres, leur accessibilité aux ménages. De même, il assure le fonctionnement et la stabilité des marchés, la régulation des prix des denrées pour maîtriser leur volatilité et la mobilisation des moyens financiers et logistiques pour conduire des programmes d'intervention rapides et appropriés.

Dans cette perspective, le CSA conduit une série de programmes dont ceux dédiés aux intrants agricoles, à la sécurité des approvisionnements en produits essentiels à travers les Banques de céréales et les boutiques EMEL qui assurent la disponibilité des denrées à prix subventionnés (Temwine), la mise en place de filets sociaux (Tekavoul), les opérations annuelles de Ramadan, le soutien aux cantines scolaires, la récupération et l'éducation nutritionnelle ambulatoire, l'appui au cheptel et l'exécution d'innombrables micro-projets générateurs de revenus et à impact direct sur la sécurité alimentaire, pour ne citer que ces axes d'intervention et d'assistance sociale.

Conformément au programme du Président de la République « Mon ambition pour la Patrie », notamment en matière de renforcement du système d'alerte précoce pour améliorer la qualité des informations et l'efficacité des interventions en matière de sécurité alimentaire, de développement d'une approche opérationnelle préventive et évolutive pour des réponses adaptées et cohérentes à travers des aides alimentaires et nutritionnelles ciblées et harmonisées, d'élargissement de la couverture du programme Tekavoul et de renforcement des capacités de stockage des vivres, le CSA a recentré ses moyens et dynamisé ses interventions pour mieux faire face à la fréquence accrue des chocs climatiques, à la recrudescence des risques de sous-alimentation et à la volatilité des prix des denrées sur le marché international.

Plus que jamais, la sécurité alimentaire est un choix prioritaire qui s'exprime de façon transversale dans les différentes politiques publiques sectorielles et dont le CSA est le maître d'œuvre.

La Rédaction

Sécurité alimentaire :

Pilier social du Programme du Président de la République

Par Yahfdhou Ould Zein

Le secteur social en Mauritanie représente un axe central du Programme du Président de la République et, à ce titre, la sécurité alimentaire se taille une place de choix dans la mise en œuvre de grandes réformes qui se traduisent par des mesures consistant à assister les populations du pays en détresse afin de faire face par des opérations ciblées dans les interventions du gouvernement en matière d'action humanitaire et d'urgence. Dans ce cadre, la politique nationale de sécurité alimentaire menée par le gouvernement s'est efforcée d'assurer la disponibilité des biens alimentaires de base sur l'ensemble du territoire, contribuant à la réduction des disparités au niveau de notre société, d'appuyer les populations défavorisées et renforcer la cohésion sociale, socle de l'unité nationale, actions prioritaires qui constituent le cœur du Programme du Président de la République pour son second mandat (« Mon ambition pour la Patrie »). Par ses programmes d'appui et de promotion des activités de développement à la base, ses interventions appropriées, notamment en cas de déficits alimentaires structurels ou conjoncturels, une meilleure prévention et gestion des situations de crise alimentaire, la constitution d'un stock alimentaire de sécurité, la fourniture de l'aide et de l'assistance aux personnes affectées par des conditions sociales ou phénomènes désastreux ainsi que la mise en place d'un observatoire de la sécurité alimentaire, chargé de la collecte du traitement et de la diffusion



des données relatives à la situation alimentaire et nutritionnelle des populations, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire s'est investi davantage dans le secteur social afin de porter secours à ceux qui en ont besoin, contribuer à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base de qualité et pour que la Mauritanie devienne durablement un endroit protecteur des droits et du bien-être de tous ses citoyens.

Il ne pouvait être autrement car les mutations pro-

fondes qu'a connue notre société au cours des soixantes dernières années d'évolution des conditions de vie des populations, des rapports sociaux et de bouleversements de la cohésion familiale, tous ces facteurs constituent aujourd'hui un défi majeur aussi bien au niveau des villes que des campagnes, de plus en plus vidées de leurs populations sous les effets dévastateurs de la sécheresse qui a frappé le pays de plein fouet, ainsi que d'autres phénomènes environnementaux, climatiques et conjoncturels.





Afin d'assurer sa sécurité alimentaire, il n'existe pas d'autres choix que de parvenir rapidement à la réalisation de l'autosuffisance dans les produits de base de la consommation des mauritaniens et c'est pourquoi le pays mise aujourd'hui sur les secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour atteindre cet objectif stratégique d'indépendance nationale mais aussi pour contribuer à la lutte contre la pauvreté. Ainsi, depuis l'appel du Président de la République conviant les mauritaniens à redoubler d'efforts afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays, l'accent est mis sur l'agriculture en vue d'atteindre notre objectif en matière d'indépendance pour les produits essentiels que nous consommons d'autant plus que ce secteur représente l'un des piliers de l'économie, devant offrir une source de vie pour la population. Il constitue la première source de revenus pour

de nombreux citoyens, tirés principalement par la culture du riz, des céréales traditionnelles, le développement des oasis et le maraîchage ainsi que de produits dérivés, etc.

Cette orientation traduit tout l'intérêt du Président de la République pour le développement et la modernisation du secteur de l'agriculture qui a fait l'objet d'une attention particulière que consacre la volonté politique de parvenir rapidement à l'autosuffisance alimentaire du pays à travers l'augmentation significative et la diversification des productions, l'adaptation de l'offre à une demande croissante, l'amélioration de l'accès social et géographique à l'alimentation, la réduction de la dépendance aux importations de produits alimentaires et l'augmentation des exportations de produits qui bénéficient d'avantages comparatifs, l'amélioration de la productivité des différentes filières dans

le cadre de la mise en place d'une politique économique où les opérateurs privés joueront un rôle prépondérant dont la finalité est de créer les conditions favorables à une croissance économique dans le pays, tirée en partie par le secteur agricole.

S'adressant au pays à la veille de sa réélection pour un second mandat, le Président de la République a déclaré « nous étions, dès le départ, pleinement conscients que tous nos efforts n'auraient d'effets significatifs et durables sur notre unité nationale et sur le développement inclusif de notre pays, que pour autant qu'ils sont accompagnés d'un travail parallèle de lutte contre la pauvreté, la fragilité et l'exclusion sociale ainsi que d'une attention particulière portée aux conditions de nos citoyens sans revenus ou faiblement rémunérés », tout en soulignant que par ailleurs « le fait que cela représente un devoir national et religieux, il constitue chez nous une conviction innée et une orientation politique sincère, fondée sur la nécessité de renforcer l'unité, la stabilité et le sentiment d'appartenance à une nation bienveillante qui se soucie de ses citoyens ».

C'est pourquoi, les autorités nationales compétentes ont engagé, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme du Président de la République des actions vigoureuses en vue de traiter avec sérieux les problèmes sociaux, ce qui s'est traduit par l'encadrement et la diversification de nombreux projets destinés aux couches défavorisées en vue de mettre en place des réponses rapides aux besoins prioritaires des populations démunies et promouvoir l'esprit de fraternité, d'entraide et de solidarité.

Cadre national de concertation sur la sécurité alimentaire

La Mauritanie dispose désormais d'un cadre national de concertation qui s'occupe de façon régulière et systématique de la sécurité alimentaire, à travers un dispositif national de Prévention et de Réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles (DCAN). Cette structure, d'évaluation et de veille, se charge notamment de la mise en place d'un système d'alerte précoce, de préparation et de réalisation des plans de réponse aux chocs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Impliquant l'ensemble des Départements et acteurs concernés par le diagnostic et la préparation de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles, elle joue un rôle prépondérant par la contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables.

Notons que le gouvernement, à travers le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) et avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, conduit, chaque année, un ensemble de programmes et d'actions dont on peut citer, à titre indicatif, le financement de plusieurs projets dans les régions appartenant à des coopératives agricoles par le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) dans le cadre du programme "vivre contre travail".

Mme Fatimetou Mint Khattri, commissaire à la Sécurité alimentaire :

« Au-delà de l'assistance, aider les groupes vulnérables à renforcer leur résilience »

La Mauritanie, pays sahélo-saharien, est particulièrement touchée par la désertification et les cycles de sécheresses. Le pays est aussi vulnérable au changement climatique. La sécurité alimentaire y est donc un énorme défi que l'Etat tente de relever avec le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA).

Comment le CSA vient en aide aux populations vulnérables ? Comment fait-il face aux situations alimentaires critiques ? Au-delà des réponses d'urgence, que fait-il pour plus de résiliences des communautés ?

Pour réponses à ces questions et à d'autres, Horizons Magazine a rencontré Madame Fatimetou Mint Khattri, commissaire à la sécurité alimentaire.

Horizons : Madame la commissaire, pouvez-vous nous parler des grandes lignes de l'approche du CSA en matière de sécurité alimentaire ?

Mme Fatimetou Mint Khattri : Je remercie le magazine Horizons de m'accorder cette opportunité, et je voudrais commencer par dire que la sécurité alimentaire est fondée sur sa définition internationale : « On parle de sécurité alimentaire lorsque tous les citoyens, à tout moment, jouissent d'un accès physique et économique à une alimentation suffisante, saine et nutritive qui répond à leurs besoins nutritionnels pour mener une vie active et saine ».

La sécurité alimentaire est principalement garantie par des secteurs productifs vitaux qui assurent l'abondance et la production d'une alimentation adéquate, à savoir les secteurs de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et de l'Industrie.

Cependant, le déficit dans l'approvisionnement et l'accessibilité en produits alimentaires nécessite l'intervention d'autres secteurs sociaux pour que les citoyens puissent satisfaire leurs besoins alimentaires. A la tête de ces secteurs sociaux, on trouve celui de la sécurité alimentaire auquel l'État a confié la mission de surveiller et de suivre l'état nutritionnel de la population sur l'ensemble du territoire national.

Le CSA réglemente la distribution des denrées alimentaires, supervise leur vente à des prix subventionnés, stocke, transporte et distribue toutes les denrées destinées aux programmes sociaux gouvernementaux.

Le commissariat jouit d'une expérience de plus de 42 ans, mais au cours de ces dernières années, et sous l'effet de la mise en œuvre de la vision de Son Excellence le Président de la République, M.



Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans le domaine social, il a connu un saut qualitatif. Ses programmes ont en effet atteint une grande diversité avec une croissance rapide du nombre de bénéficiaires. L'une des caractéristiques les plus importantes des interventions gouvernementales dans le domaine de la sécurité alimentaire ces dernières années a été la prévoyance et la coordination étroite et participative des interventions.

Dès lors, on peut dire sans exagération que la rupture avec les interventions improvisées constitue l'une des caractéristiques les plus importants des innovations gouvernementales dans le domaine de la sécurité alimentaire, depuis l'arrivée au pouvoir de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, démarche que le Gouvernement de Son Excellence le Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, continue d'incarner sur le terrain.

Horizons : Le Commissariat à la Sécurité alimentaire constitue le bras social de l'État. Quelles sont les caractéristiques de la stratégie du Commissariat ? êtes-vous satisfaite de ce qui a été réalisé ?

Mme Fatimetou Mint Khattri :

Pour en revenir aux missions du commissariat, il est clair que l'État, dans le décret portant création du Commissariat, en plus de ses tâches traditionnelles relatives au soutien aux groupes vulnérables, lui confie la mise en œuvre de tous les programmes sociaux du gouvernement qui nécessitent le stockage, le transport et la distribution, sur la base de ses capacités.

Par conséquent, le commissariat met en œuvre un ensemble de programmes sociaux au profit des citoyens, tels que des distributions de nourriture et d'argent, des projets de développement visant à soutenir la production agricole et à créer un environnement productif, en plus des programmes de soutien au pouvoir d'achat des citoyens, et des programmes spéciaux pour les groupes les plus vulnérables, tels que des centres d'alimentation collectifs et des distributions de nourriture pour les femmes enceintes et allaitantes.

En outre, le CSA étant le bras de l'État dans la mise en œuvre des programmes sociaux, il est responsable de l'exécution du programme de parrainage scolaire sur l'ensemble du territoire national, du programme d'approvisionnement alimentaire à prix subventionné et du programme d'intrants agricoles d'appui à l'agriculture irriguée.

Il met également en œuvre, lorsque nécessaire, le programme de soutien en fourrages pour les éleveurs. Tous ces programmes sectoriels spécialisés sont mis en œuvre dans le cadre d'une approche gouvernementale globale et d'une coordination étroite entre les différents secteurs concernés, car ils visent en général à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, à fournir une nutrition aux élèves et à augmenter le taux de scolarisation, ainsi qu'à élever le niveau de la production agricole, et à protéger le bétail. Toutes ces interventions sont étroitement liées à la sécurité alimentaire des citoyens pour atteindre l'objectif de la souveraineté alimentaire.

Horizons : En rupture avec la méthode improvisée d'intervention dans le domaine des crises alimentaires, et en s'appuyant sur l'existence d'un mécanisme national de prévention des crises alimentaires, qu'est-ce que ce mécanisme a apporté de nouveau depuis sa mise en place il y a quatre ans ?

Mme Fatimetou Mint Khattri : La mise en place du Mécanisme National de Prévention et de Réponse aux Crises alimentaires en 2021, conformément au programme de Son Excellence le Président de la République "Taahoudaty", a permis de fusionner tous les efforts liés à la sécurité alimentaire. Ainsi la situation alimentaire est évaluée sur une base scientifique chaque année. Sur la base de cette évaluation, un plan de réponse annuel répondant aux besoins nutritionnels des populations les plus vulnérables est établi. Tous les secteurs gouvernementaux concernés par l'évaluation des besoins et l'intervention, en plus des partenaires techniques et financiers du pays, contribuent à l'élaboration de ce plan.

Le Fonds national de Réponse aux Crises alimentaires a également été mis en place pour financer les plans annuels de réponse. L'État et divers partenaires contribuent au financement de ce plan de réponse. En somme, on peut dire que ce mécanisme, avec sa gestion participative et ses méthodes de travail, a constitué une rupture avec l'improvisation des interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ces interventions sont devenues plus précises et ciblées, et la planification précoce permet une mise en œuvre en temps opportun.

Horizons : Qu'en est-il du rôle du CSA en général dans le soutien au pouvoir d'achat des citoyens à faibles revenus ?

Mme Fatimetou Mint Khattri : Le Commissariat joue un rôle central dans le soutien au pouvoir d'achat des citoyens, en particulier ceux qui ont des revenus limités. Nous mettons en œuvre un programme visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens par le biais de magasins villageois pour la sécurité alimentaire, dans lesquels les denrées alimentaires sont vendues à des prix subventionnés, en particulier dans les zones enclavées. Des comités locaux sont formés pour gérer ces magasins au profit des citoyens.

Le CSA met également en œuvre chaque année l'opération Ramadan, un programme visant à sou-



tenir le pouvoir d'achat des citoyens pendant le mois de Ramadan, en fournissant des denrées alimentaires à des prix subventionnés. Un processus élargi depuis 2021 à toutes les capitales de wilayas. Ensuite, en période de pénurie, le Commissariat met en œuvre des transferts de montants directs au profit des familles les plus vulnérables, visant à soutenir leur pouvoir d'achat en leur permettant d'acheter leurs besoins alimentaires.

Dans le cadre d'une convention avec la Délégation générale à la Solidarité nationale et à la Lutte contre l'Exclusion « Taazour », et dans le cadre de la mise en œuvre des programmes sociaux du gouvernement, le Commissariat exécute un programme de vente de denrées alimentaires à des prix subventionnés ; de la nourriture est fournie aux citoyens dans plus de 1.700 magasins couvrant toutes les communes du pays, bénéficiant à plus de 131.000 familles au quotidien.

Horizons : Le CSA contribue directement au soutien aux agriculteurs et à l'amélioration de la production agricole. Quels sont les principaux résultats obtenus à cet égard et quel impact ont-ils sur les populations rurales en particulier ?

Mme Fatimetou Mint Khattri : Le Commissariat à la Sécurité alimentaire met en œuvre un ensemble de projets de développement pour créer un environnement productif dans les zones rurales et soutenir la résilience des groupes les plus vulnérables. Ses efforts dans le domaine de la sécurité alimentaire ne se limitent pas à une assistance immédiate, mais vont au-delà pour aider les groupes vulnérables à renforcer leurs capacités, à surmonter le stade du besoin permanent et chronique d'auto-suffisance en les aidant à créer un environnement productif qui contribue au progrès économique et social de ces groupes.

Dans ce contexte, le Commissariat met en œuvre des projets de soutien à la production agricole en milieu rural, finance des activités génératrices de revenus pour ces groupes, et réalise les réseaux d'eau afin d'accéder aux services de base. En plus

du rôle traditionnel dont il est investi, le Commissariat met en œuvre le programme d'intrants agricoles, en fournissant aux agriculteurs les besoins en engrais et en intrants à des prix subventionnés, en coordination avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, dans le but d'élever le niveau de production, en particulier de riz et de légumes.

Horizons : Le CSA établit des partenariats étendus avec de nombreux organismes régionaux et internationaux. Comment ces partenariats se reflètent-ils sur le soutien à la politique de sécurité alimentaire du pays ?

Mme Fatimetou Mint Khattri : En effet, le CSA a des partenariats fructueux dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'appui à la résilience des groupes vulnérables. Certains avec des organismes internationaux spécialisés dans le domaine, et d'autres avec des pays amis et frères qui sont nos partenaires dans le domaine de l'appui à la sécurité alimentaire.

Ces partenariats ont abouti à des projets conjoints utiles qui ont eu un grand impact sur le niveau de vie de nos citoyens, et je trouve ici l'occasion d'exprimer à tous nos partenaires des pays frères et amis et des organisations internationales nos sincères remerciements et notre gratitude pour leur soutien constant à notre pays.

Pour terminer, je voudrais dire aux bénéficiaires des programmes du CSA que le gouvernement, sous les hautes directives de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, ne ménagera aucun effort pour les soutenir et les aider à surmonter toutes les difficultés afin d'assurer leur sécurité alimentaire.

J'appelle également les autorités administratives, les élus et tous les partenaires locaux à encadrer et sensibiliser les bénéficiaires afin qu'ils tirent le meilleur parti des programmes mis en œuvre en leur faveur, tout en assurant leur suivi jusqu'à ce qu'ils atteignent les objectifs souhaités.

Traduit de l'arabe par Mbareck Sabbar

CSA : Retour sur les missions et évolutions d'une institution en pleine mutation



Créé en 1982, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) incarne depuis plus de quatre décennies la politique nationale de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Structuré autour de cinq missions clés, ce pilier de l'action sociale mauritanienne a vu ses responsabilités s'élargir face aux défis croissants. Conformément aux engagements du Président de la République, le CSA travaille dans le sens d'une profonde modernisation de ses moyens logistiques pour renforcer son intervention auprès des populations vulnérables.

Le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) occupe une place essentielle dans l'architecture institutionnelle mauritanienne dédiée à la protection sociale. Érigé en organe d'exécution de niveau ministériel, le CSA est chargé de la formulation, de la coordination et de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Depuis sa naissance en octobre 1982, l'institution s'est constamment investie dans l'élaboration de cette politique, veillant à son application sur l'ensemble du territoire. En plus de quatre décennies d'existence, elle a su adapter ses interventions aux défis multiples de la pauvreté, de la vulnérabilité et des crises alimentaires cycliques.

Le décret n°2021-138 du 25 août 2021, fixant les missions du Commissariat, a consacré son rôle élargi en tant que bras opérationnel de l'État dans le domaine social. À ce titre, l'institution est notamment chargée de la gestion des opérations de stockage, de transport et de distribution des denrées alimentaires destinées aux couches les plus fragiles, dans le cadre des programmes sociaux du gouvernement.

Les principales missions qui lui sont dévolues

peuvent être regroupées en cinq axes :

- Surveillance et prévention : Suivre l'évolution de la situation alimentaire à l'échelle nationale, identifier les zones de vulnérabilité et mettre en place un dispositif de prévention et de réponse aux crises alimentaires.

- Distribution d'urgence : Organiser des distributions gratuites de vivres au profit des populations en insécurité alimentaire aiguë.

- Soutien au pouvoir d'achat : Intervenir à travers des opérations de vente à prix subventionnés pour soutenir les ménages à revenus modestes.

- Renforcement de la résilience : Mettre en œuvre des programmes visant à améliorer la production et la productivité des populations vulnérables, afin de réduire leur exposition aux chocs économiques et climatiques.

- Logistique sociale : Assurer le stockage, le transport et la distribution des vivres alloués aux différents volets des politiques sociales de l'État.

Fort de son expérience et de son envergure nationale, le CSA a vu son rôle s'amplifier au fil des années, en parallèle de l'élargissement des interventions sociales de l'État. Ce développement s'est accéléré sous l'impulsion du programme du

Président de la République plaçant la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité au cœur de l'action publique.

Pour répondre à la montée en puissance de ses responsabilités, le Commissariat a engagé un vaste programme de modernisation de ses infrastructures et de ses moyens logistiques. Ainsi, la construction de dizaines de nouveaux entrepôts à travers le pays a permis de doubler la capacité nationale de stockage, enregistrant une progression de 107 %. Parallèlement, le renouvellement et l'élargissement de la flotte de transport ont significativement amélioré l'accès des secours alimentaires aux zones les plus reculées.

À la croisée des urgences et du développement, le Commissariat à la sécurité alimentaire demeure un acteur incontournable de la solidarité nationale, capable d'allier réactivité face aux crises et actions structurelles en faveur de la résilience des populations les plus vulnérables. Cependant, son défi reste de maximiser son impact face aux mutations climatiques et économiques qui redessinent la cartographie de la vulnérabilité dans le pays.

Salem Mori



Mécanisme National de Réponse aux Crises Alimentaires :

Centraliser les efforts pour plus d'efficacité

La Mauritanie, située entre le Sahel et le Sahara, est particulièrement exposée à la sécheresse et au changement climatique. C'est pourquoi, le gouvernement a mis en place un mécanisme national de prévention et de réponse aux crises alimentaires, conformément au décret n° 2021/061 du 21 avril 2021.

Depuis quatre ans, les efforts gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de prévention et de réponse aux crises alimentaires ont été unifiés dans un mécanisme basé sur des enquêtes et études de terrain, qui orientent les interventions vers les zones de vulnérabilité alimentaire afin de prévenir les crises. C'est ce qu'explique M. Limam Abdawa Commissaire adjoint à la sécurité alimentaire et président du comité technique de ce mécanisme national.

Dans un entretien avec le magazine Horizons, il rappelle la composition du Mécanisme :

- Comité ministériel de programmation et de supervision présidé par le Premier ministre, avec comme membres les ministres de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Action sociales, de la Santé et de Taazour,
- Comité technique de coordination et d'exécution des décisions, présidé par le commissaire adjoint à la sécurité alimentaire, composé de représentants de haut niveau des ministères concernés.

Des partenaires internationaux participent également aux réunions du comité technique, notamment la Banque mondiale, le PAM, le FMI, l'UNICEF, l'Agence française de développement et l'Union européenne.

Le comité technique est appuyé par des sous-comités spécialisés, comme ceux des campagnes agricoles, pastorales, des enquêtes et statistiques, ainsi que ceux chargés de la santé nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes. S'y ajoutent également les réseaux de sécurité sociale et d'aide alimentaire. L'unification des actions de ces comités s'est faite sous la coordination du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Ce mécanisme vise plusieurs objectifs, notamment :

- La coordination et la concertation entre les différents secteurs gouvernementaux et les partenaires au développement impliqués dans la réponse aux crises alimentaires,
- Le suivi
- L'élaboration de plans annuels de réponse aux crises éventuelles,
- La gestion des ressources financières en période de crises alimentaires et nutritionnelles à travers une approche anticipative.

Concernant les activités du mécanisme, le commis-



saire adjoint indique qu'un plan annuel de réponse est préparé en fonction des enquêtes et études menées par les organes spécialisés, comme celles réalisées par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire en partenariat avec des organisations telles que le PAM. Le plan de cette année a été élaboré, approuvé par le comité ministériel de programmation, puis discuté avec les partenaires financiers. Il a été dégagé un besoin de 15 milliards d'ouguiyas, dont 50 % ont été mobilisés par le budget de l'État et ses partenaires. Le reste devant être apporté par l'État et ses partenaires internationaux.

Concernant le contenu du plan de cette année, plusieurs conclusions en ressortent, selon le commissaire adjoint :

1. Il y a une réduction du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, bien que le pays

continue de souffrir de problèmes alimentaires structurels nécessitant des mesures préventives quasi permanentes.

2. La population a été répartie, selon la méthode adoptée par les pays du Sahel, en trois catégories :

- Population en sécurité alimentaire,
- Population vulnérable,
- Population en insécurité alimentaire pendant les périodes de soudure,

Selon le plan annuel, les interventions incluent la distribution de denrées alimentaires et d'aides financières, création de stocks villageois de céréales à utiliser durant les pénuries, ainsi qu'un programme nutritionnel pour les enfants de six mois à cinq ans et pour les femmes enceintes.

Concernant le volet financier, le commissaire adjoint explique qu'un fonds Spécial a été créé par le Gouvernement au sein du Trésor public pour recevoir les contributions du gouvernement et des donateurs. Ce fonds permet de financer le plan du mécanisme sous la supervision du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Dans son évaluation, le commissaire adjoint estime que le mécanisme a permis de centraliser les efforts des secteurs concernés par la sécurité alimentaire dans une démarche participative rationnelle. Il a également contribué à rassembler les ressources financières dans un seul fonds auditable chaque année, évitant les interventions anarchiques grâce à une programmation et une attribution selon la nature des actions aux institutions compétentes. Enfin, la confiance des bailleurs de fonds dans les plans et programmes de ce mécanisme s'est accrue.

Khalilou Diagana

Commissariat à la Sécurité alimentaire :

Bras de l'Etat dans la mise en œuvre des programmes sociaux



Par Mamadou THIAM

Le commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) s'attèle, en tant que bras de l'Etat à mettre en œuvre les programmes sociaux visant à élever le niveau de vie des populations et à améliorer leurs conditions de vie.

"Le CSA est une administration de mission qui exécute aussi bien ses propres programmes que ceux d'autres départements ministériels grâce à la logistique dont il dispose", explique M. Zeini Ould Abdelhaye, coordinateur des programmes multisectoriels. "C'est dans ce cadre que nous avons des programmes multisectoriels que nous exécutons en collaboration avec des départements ministériels concernés". Il y a le programme des intrants agricoles que le CSA exécute en collaboration avec le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Mais aussi, énumère-t-il "Nous avons le programme des cantines scolaire que nous mettons en œuvre avec le ministère de l'éducation nationale et la délégation générale à la solidarité" Taazour". Nous avons depuis longtemps le programme Temwine que nous exécutons avec Taazour. Sans oublier les interventions spécifiques tels que le programme Ramadan exécuté pour le compte du



gouvernement durant le mois béni du ramadan". "Ces programmes s'exécutent de façon régulière, assure-t-il. "A cela peut s'ajouter, poursuit-il, le programme d'appui au cheptel que nous nous conduisons avec le ministère de l'Elevage au cours des périodes spécifiques marquées par des déficits pluviométriques assez prononcés que ce soit de façon généralisée ou ponctuelle sur l'ensemble du territoire".

Le programme d'intrants agricoles

Il s'agit d'une mobilisation annuelle de 30.000 tonnes d'intrants agricoles telles des pesticides ou des engrais. Il est spécifiquement orienté vers les wilayas de la Vallée (Gorgol, Trarza, Brakna et Guidimakha). Le CSA s'occupe spécifiquement du volet logistique à savoir le transport, le stockage, et la distribution et l'acheminement des cargaisons du port jusqu'à ses magasins. "Nous assurons, précise M. Zeini Ould Abdelhaye, le suivi à travers le comité technique crée à cet effet et que préside le commissaire adjoint à la sécurité alimentaire. Ces intrants agricoles sont destinés à la culture irriguée et maraichère (Riz, produits maraichers).

Programme des cantines scolaires

Le programme des cantines scolaires couvre l'ensemble du territoire national. Ce programme est financé sur les ressources du ministère de l'éducation nationale et d'une contribution substantielle de Taazour.



“Le CSA se charge de la logistique, de l’acquisition des produits, le transport et la distribution jusqu’à dans les écoles”, indique le coordinateur des programmes multisectoriels. Il fait remarquer que c’est une opération “délicate”, en raison de la répartition spatiale des établissements scolaires ajoutant que “c’est un programme étendu aux écoles de toutes les communes”. Ce programme est exécuté, durant les neuf mois de l’année scolaire.

Programme Temwine

Le programme Temwine (ancien) vise la disponibilité de produits alimentaires à des prix subventionnés destinés aux populations démunies ou à faibles revenus. Il se réalise à travers un réseau de boutiques. Au total, on dénombre 1754 boutiques

réparties dans toutes les localités des communes du pays. C’est dans cette optique qu’il est procédé chaque trimestre à une distribution de 30.000 tonnes de produits alimentaires. Le CSA s’occupe de la logistique à savoir le volet stockage, aussi bien le transport primaire que secondaire. Mais aussi la collecte et la restitution des fonds qui sont générés par la vente des produits. Ce programme est financé sur les ressources de la Délégation générale à la Solidarité “Taazour”.

Programme d’appui au cheptel

Le programme d’appui au cheptel -qui vise à doter les marchés de l’intérieur en aliments de bétail à des prix subventionnés dans le cadre du Programme de soutien à l’élevage-, n’est pas un programme régulier. Il s’exécute lorsque le gouvernement décide

à des moments spécifiques en périodes de soudure notamment lors des déficits pluviométriques généralisés ou partiels. Il peut s’exécuter dans toutes les wilayas ou dans certaines selon la carte de la répartition spatiale de la pluviométrie. “Cette année, nous n’avons pas un risque de déficit dans ce domaine, constate M.Zeini Ould Abdelhaye. “Toutefois l’année dernière, rappelle-t-il, nous l’avons exécuté sur l’ensemble du territoire national “. En 2022 et 2023, il a été procédé à la mobilisation de plus de 32.000 tonnes d’aliments de bétail, estime-t-il.

Opération Ramadan

A cela s’ajoute l’opération Ramadan mise en œuvre annuellement durant le mois béni par le gouvernement. Le nombre des bénéficiaires de cette opération a doublé, permettant d’inclure pour la première fois dans son histoire les capitales des wilayas de l’intérieur.

Durant les premières opérations, le programme était circonscrit à la seule wilaya de Nouakchott. “ Néanmoins, en 2010 lors du premier mandat de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, il a été généralisé à tous les chefs-lieux de wilaya, souligne le coordinateur des programmes multisectoriels. “C’est un programme à travers lequel des denrées alimentaires de base sont mises à disposition des populations au niveau des chefs-lieux de wilaya à des prix subventionnés pendant le mois béni du Ramadan. Ce programme a toujours nécessité plus de 6.000 tonnes de divers produits vendus dans des points de vente dans les chefs-lieux de wilaya”, signale-il.

Force est de constater que ces programmes sociaux ont connu un bond qualitatif ces dernières années se traduisant par un impact positif sur les conditions de vie des citoyens.



Aide sociale et Interventions d'urgence

Au secours des familles vulnérables



**** Baba Dianfa TRAORE**

« Une opération de distribution gratuite de plus de 1 300 tonnes de produits alimentaires a bénéficié à 18 411 familles pauvres dans les villes anciennes, pendant le mois béni du Ramadan, au cours de l'année 2025 », a déclaré le Directeur de l'Aide Sociale et des interventions d'Urgence au Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), M. Mohamed Ahmed Lab, dans un entretien avec le mensuel Horizons/Magazine. Il a dit que cette structure du CSA « s'appuie sur quatre (4) axes principaux dont le cash transfert ou la sélection des bénéficiaires est faite à travers les données de l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés ». Notre interlocuteur a rappelé plusieurs réalisations, en assistance sociale, enregistrées, au cours des cinq dernières années du mandat présidentiel.



Assistance sociale en cas de catastrophes naturelles

Le Directeur de l'Aide Sociale et des Interventions d'Urgence a indiqué que cette institution s'appuie sur quatre (4) axes principaux dont le premier est la distribution gratuite de vivres au profit des ménages vulnérables pendant la période de soudure au

niveau du territoire national.

Il a, par ailleurs, souligné que le second axe porte sur le cash transfert qui est exécuté également en période de soudure. C'est ainsi que la sélection des bénéficiaires est faite selon les données de l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés.

Le troisième, quant à lui, concerne l'assistance sociale en cas de catastrophes naturelles (pluies, inondations, incendies, les vents, etc.) qui peuvent survenir à tout moment.

Enfin, le quatrième axe consiste à l'assistance au profit des indigents et des familles des victimes d'incendie. Ainsi, la sélection de ceux-ci à travers des lettres émanant des autorités administratives locales.

19 713 887 000 MRO de transfert cash pour 181 489 familles

Par ailleurs, plusieurs réalisations, en assistance sociale, ont été enregistrées, au cours des cinq dernières années du mandat présidentiel.

M. Mohamed Ahmed Lab a noté, dans ce cadre, que 050 852 familles ont bénéficié de distributions gratuites de produits alimentaires.



D'autre part, 40 572 tonnes de produits alimentaires ont été distribuées.

Il a mentionné que 181 480 familles ont bénéficié du transfert cash ajoutant que la somme totale distribuée a atteint 10 713 887 000 MRO (anciennes ouguiyas).

Il a toutefois dit que 43 732 familles victimes de pluies et d'inondations ont bénéficié de 15 74 unités de logements équipés et de 3 175 tonnes de produits alimentaires.

Plus de 1 300 tonnes de produits alimentaires à 18 411 familles pauvres dans les villes anciennes

Le patron de la Direction de l'Aide Sociale affirme que 22 400 familles d'indigents et de personnes victimes d'incendies ont bénéficié de la distribution de 2 558 tonnes de produits alimen-

taires.

« Une opération de distribution gratuite de plus de 1 300 tonnes de produits alimentaires a bénéficié à 18 411 familles pauvres dans les villes anciennes, pendant le mois béni du Ramadan, au cours de l'année 2025. Ces villes sont Chinguetti, Ouarane, Tichit, Oualata et Djéol sur la rive du fleuve », a-t-il révélé.

Aussi, dans le cadre de la réalisation cette même année, 1000 ménages ont bénéficié, de 1.400 Tonnes et en ce qui concerne les sinistrés, des familles victimes de 12 incendies ont bénéficié de 07 Tonnes de produits alimentaires.

On rappelle qu'au mois de novembre 2021, le CSA a lancé un programme ciblant 272 villages frontaliers dans les wilayas du Hodh Charghi, Hodh El Gharbi, Assaba et Guidimagha. En 2022, un montant de 400.000.000 MRO (anciennes ouguiyas) a été mobilisé pour financer les interventions du programme dans les villages frontaliers.

Un programme transversal en aide aux populations vulnérables

La Stratégie nationale de sécurité alimentaire à l'horizon 2015 vision 2030, basée sur les résultats des concertations nationales et régionales, comprend un programme national d'investissement agricole (PNIA) ainsi qu'un plan d'actions prioritaires à l'horizon 2015. Cette SNSA et son PNIA/SA visent à relancer la production vivrière, mais aussi à s'attaquer aux différentes dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir: (i) la disponibilité de produits vivriers en qualité et quantité suffisantes, (ii) l'accès pour tous, y compris aux groupes les plus vulnérables et à faibles revenus, (iii) l'utilisation et la qualité sanitaire des produits alimentaires, en vue de favoriser une alimentation équilibrée et saine pour tous, (iv) la stabilité des approvisionnements, qui implique une dimension politique et des mécanismes de prévention/gestion des crises et catastrophes naturelles. La prise en compte du caractère multidimensionnel de la sécurité alimentaire implique l'élaboration d'un PNIA/SA : (i) conçu comme un programme transversal en aide aux populations vulnérables, (ii) inscrit en tant que programme prioritaire dans les stratégies, politiques nationales et le CLSP-III qui renforce l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres, (iii) approprié et mis en œuvre par toutes les parties prenantes. Le PNIA/SA exige pour sa mise en œuvre une reconnaissance de son bien-fondé, son appropriation et un engagement dans la durée de toutes les parties prenantes. Dans sa conception, et dans ses programmes, il prend en compte les changements climatiques prévisibles.



Programmes du CSA :

Variabilités locales pour une meilleure réponse

Regroupant un large éventail de parties prenantes, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) rallie un ensemble de synergies dans le cadre de la mise en œuvre d'une série d'activités et de programmes, essentiellement orientés vers le renforcement de la résilience des moyens d'existence, avec une attention particulière portée aux personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Dans son action, le CSA s'appuie sur des informations et des données de qualité et privilégie une approche multisectorielle, inclusive et participative ; une prise de décisions fondée sur la durabilité sociale, économique et environnementale.

Le volet programmes de développement constitue une dimension principale de son action dans la mesure où il pérennise les agrégats d'une sécurité alimentaire plus durable comme le fait observer le directeur des programmes de développement au CSA, M. Sid'Ahmed Teguedy.

Le gouvernement mauritanien a adopté un nouveau plan de soutien à la résilience de la population et de souveraineté alimentaire au travers des financements destinés aux programmes de développement et aux activités génératrices de revenus, à l'augmentation de la production agricole, et à la création de partenariats public-privé pour investir massivement dans l'agriculture et valoriser la production locale dans les domaines de la pêche et du développement local.

Le Plan Stratégique Pays (PSP) 2024-2028, est un cadre ambitieux visant à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en soutenant la résilience des populations vulnérables face aux chocs climatiques et économiques.

Les programmes conçus dans ce cadre observent les spécificités vocationnelles des différentes régions du pays. « Ce Plan Stratégique Pays 2024-2028 traduit l'engagement de la Mauritanie et de ses partenaires pour l'atteinte de l'objectif « faim zéro », et place, de ce fait, la sécurité alimentaire et la résilience des communautés vulnérables, ainsi que le renforcement des systèmes au cœur des actions du CSA.

Avec un budget d'environ 417 millions de dollars américains le PSP touche en moyenne plus de 410 000 personnes vulnérables chaque année. Plus de 50 000 enfants par an bénéficient de repas scolaires renforcés, tandis que 135 000 réfugiés et membres des communautés hôtes reçoivent un soutien régulier en assistance alimentaire et en opportunités de moyens de subsistance. De plus, le plan permet de renforcer la résilience aux chocs climatiques de plus de 205 000 agriculteurs et éleveurs pendant les cinq ans, garantissant ainsi une production alimen-



taire plus durable et une meilleure adaptation aux chocs climatiques.

Le département programmes de développement au CSA est l'un des plus concernés par le soutien à la résilience et les programmes de développement à moyen et à court terme ciblant les citoyens en général et les groupes vulnérables en particulier. Ces programmes de développement destinés à permettre aux populations, en particulier aux plus vulnérables, d'avoir à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et

équilibrée, sont couplés à des projets générateurs de revenus pour répondre aux besoins quotidiens des groupes durant la période de mise en œuvre des projets de développement.

Mise en œuvre de 2 725 projets au cours des dernières années

À cet égard, M. Sid'Ahmed Teguedy affirme que le CSA a mis en œuvre 2 725 projets au cours des dernières années, qu'il s'agisse de programmes de développement ou de projets générateurs de revenus. S'agissant des programmes de développement, ils sont conçus en fonction des spécificités économiques de chaque wilaya du pays.

Dans les zones de l'est et du sud, c'est-à-dire dans les deux Hodhs, l'Assaba, le Guidimagha, le Gorgol, le Brakna et le Trarza, zones agro-pastorales par excellence, le CSA met en œuvre des projets de développement conformes à la vocation agro-pastorale de ces wilayas, tels que la réalisation d'ouvrages de retenue d'eau, l'appui aux activités maraîchères, la protection des cultures par enclos grillagés.

Dans les autres zones du pays, il s'agit de soutien aux activités génératrices de revenus, notamment dans les wilayas de Nouakchott, de Dakhlet-Nouadhibou et au Tiris-Zemmour où le CSA conduit des projets générateurs de revenus.



Le département de l'observatoire agricole suit les projets mis en œuvre par le CSA pour déterminer leur faisabilité à travers des critères tels que le niveau d'amélioration du mode et des conditions de vie des citoyens, des régimes alimentaires, la régularité des repas chez les ménages, l'absence de recours à la vente de biens importants pour eux pour subvenir aux besoins élémentaires, tels que la vente de bétail productif, en plus du niveau de la qualité nutritionnelle et de la forme des bâtiments d'habitation, qui sont autant de critères qui déterminent le choix des sites pour la mise en œuvre des programmes.

Il s'agit, à travers tous ces programmes d'améliorer durablement l'accès des groupes vulnérables des zones rurales, urbaines et périurbaines à l'alimentation saine et équilibrée, à renforcer les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires au niveau central et décentralisé, et à promouvoir une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire dans un processus de décentralisation et de développement local.

Des projets sociaux réalisés pour plus de 100 milliards MRO

Le coût financier des programmes sociaux réalisés par le CSA jusqu'en 2023 a dépassé 124 milliards d'anciennes ouguiyas (MRO).

Il s'agit là d'un indicateur suffisant quant à l'intérêt porté par les pouvoirs publics aux couches vulnérables dans le pays, des actions qui se sont élargies et qui se sont développées et multipliées, a-t-elle ajouté.

Ces programmes se sont diversifiés en fonction des besoins des citoyens aux produits alimentaires, aux transferts cash, l'appui au pouvoir d'achat, le renforcement de la résilience des couches vulnérables et l'amélioration de leur capacité de production.

Des programmes à variabilités locales

Ainsi pour soutenir l'agriculture, le CSA a procédé à la réparation et à la réhabilitation de nombreux barrages et à la clôture de fermes et d'aires agricoles dans le but d'encourager les agriculteurs et de leur permettre de bien se préparer aux différentes saisons agricoles, en appui aux autres efforts soutenus déployés par les pouvoirs publics pour renforcer les capacités de développement local. Cela s'est traduit par les multiples programmes mis en œuvre par le CSA dans différentes wilayas agricoles pour

améliorer les conditions de vie des citoyens et les stabiliser dans leurs terroirs. M. Sid'Ahmed Teguedy a souligné que le CSA suit le rythme des campagnes agricoles pour améliorer leur productivité, notamment à travers un ensemble de projets agricoles lancés ces dernières années dans le but d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, en particulier dans les zones ciblées, grâce à l'amélioration de la production agricole, le renforcement de la résilience et l'encouragement des citoyens à créer des sources de revenus stables.

A cet effet le CSA a récemment multiplié les projets générateurs de revenus, contribuant ainsi à la création d'opportunités d'emploi, à la lutte contre la précarité et à l'amélioration du niveau de vie des citoyens en mettant en œuvre des projets et des programmes de développement qui touchent à leur vie quotidienne.

Parallèlement, le CSA contribue à faciliter l'approvisionnement des populations cibles en eau potable, à l'abreuvement du bétail en zones pastorales à la santé des citoyens locaux et favorise le développement du bétail, l'expansion des cultures maraichères, particulièrement au profit des coopératives féminines actives dans le maraichage.

De même, en matière de vente et de commercialisation des produits locaux, le CSA apporte un soutien financier aux personnes engagées dans des activités économiques de nature rurale afin d'alimenter les marchés locaux et de réhabiliter les infrastructures hydrauliques et agricoles.

Le directeur des programmes de développement au CSA fait remarquer que des actions spécifiques d'appui et d'accompagnement sont orientées vers les coopératives agricoles et les autres activités économiques génératrices de revenus tels que les ateliers de coutures, les boutiques communautaires...

Afin d'élever le niveau économique des citoyens les plus vulnérables, de soutenir les femmes chefs de famille et de renforcer le rôle des coopératives de femmes dans le domaine du développement, le CSA a récemment lancé des projets générateurs de revenus, à savoir des ateliers de couture, qui coïncident avec l'adoption par l'État d'uniformes scolaires, ce qui a eu un impact positif en fournissant des uniformes scolaires dans des villages ciblés à des prix raisonnables.

En distribuant des machines à coudre, le CSA vise à élever le niveau d'activité économique car il s'agit de projets générateurs de revenus qui fournissent des services de couture dans les zones ciblées et à proximité, permettant ainsi d'éviter aux parents

d'élèves les désagréments de déplacements longs et coûteux vers d'autres centres pour l'acquisition des uniformes scolaires pour leurs enfants. Cela favorise également la création de nouvelles opportunités d'emploi, à lutter contre la précarité et à élever le niveau de vie des citoyens.

Aussi, pour renforcer la résilience et l'autonomie des groupes vulnérables, le CSA procède à la distribution de moulins dans les zones agricoles ciblées pour renforcer leur autonomie locale grâce à la transformation sur place des céréales qui les rend propres à la consommation sans engendrer des frais de déplacement à cet effet.

Près de 800 mille personnes bénéficiaires des programmes du CSA

Pour favoriser le secteur du bâtiment, réduire ses coûts et générer de nouveaux emplois, le CSA a lancé plusieurs projets de briqueteries, favorisant l'émergence de logements plus solides, plus sûrs et plus résistants offrant ainsi un meilleur cadre de vie aux habitants des zones rurales.

Autre composante importante des programmes du CSA, la distribution gratuite de denrées alimentaires aux personnes à faible revenu, l'ouverture de magasins vendant des denrées alimentaires à des prix subventionnés, l'ouverture de banques de céréales dans les villages et leur approvisionnement en fonction des besoins des citoyens, et la fourniture d'aliments pour le bétail à des prix réduits participent de façon considérable à la sécurité alimentaire et à la fixation des populations dans leurs terroirs.

M. Sid'Ahmed Teguedy fait observer que l'ensemble de ces programmes de développement sont complémentaires, et créent un cercle économique vertueux.

Au cours des dernières années, ce sont 706204 personnes qui ont bénéficié des programmes de développement conduits par le CSA qu'il s'agisse de bénéficiaires directs ou indirects, avec une couverture financière variant entre 0 et 7 milliards MRO, affirme-t-il.

Il convient de souligner la prévalence et la prédominance du caractère social des programmes du CSA. Les programmes sociaux exécutés par le CSA ont connu un développement remarquable et un accroissement accéléré durant les dernières années, conformément aux engagements de son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui accorde une attention particulière aux couches les plus vulnérables de la société.

L'engagement du gouvernement mauritanien dans la lutte contre la pauvreté, la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition s'est traduit par une série de mesures.

Ces mesures ont porté notamment sur l'adoption d'une stratégie nationale de protection sociale, la mise en place d'un mécanisme national de prévention des crises alimentaires et nutritionnelles, ainsi que la création et la mise à jour du registre social dans le but d'identifier les populations les plus pauvres et de mieux orienter les actions sociales à leur endroit, y compris en direction des réfugiés sur le territoire mauritanien.

HMS

L'Agence d'Exécution des Micro-projets :

Un levier de développement en milieu rural et semi urbain



Par : Sidi Moustapha Ould BELLALI

L'Agence d'Exécution des Micro-projets est une structure importante du Commissariat à la Sécurité alimentaire, selon son directeur, M. Brahim Ould Jiddou. C'est un levier de développement efficace en milieu rural et semi-urbain notamment en boostant l'économie locale et en créant beaucoup d'opportunités d'emplois. Parmi ses réalisations, un ensemble de petits projets dotés d'une enveloppe de 9 millions d'euros, financés par l'Union européenne. Il y a aussi la mise en œuvre des projets du programme américain Food for Progress avec une enveloppe financière de 600 millions MRO, la réalisation de pistes rurales pavées dans la wilaya de l'Adrar, pour un coût de 200 millions MRO; la mise en œuvre des projets financés par le gouvernement italien dans le cadre d'accords entre la Commission et l'Agence, avec une enveloppe financière de 450 millions MRO...

M. Brahim Ould JIDDOU a expliqué que dans le



cadre des efforts nationaux visant à promouvoir le développement local et à améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables, la Commissariat à la sécurité alimentaire se distingue par son bras exécutif ; L'Agence d'Exécution des Microprojets qui est un de ses outils efficaces pour concrétiser cette vision. Elle représente un véritable levier de développement en milieu rural et semi-urbain. Cette agence, créée par décret n° 12-2001 du 26 février 2001, fonctionne sous le régime de la loi n° 04-008 du 9 juin 1994 et du décret n° 015-90 du 3 mars 1990. Elle a été officiellement agréée par le

Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications sous le n° 318 du 11 novembre 2000.

Création de beaucoup d'opportunités d'emplois

Depuis sa création, l'agence s'est engagée à mettre en œuvre de petits projets visant à servir les résidents locaux, à contribuer à stimuler l'économie locale, à créer des opportunités d'emploi et à améliorer les infrastructures sociales.

« L'agence a accumulé une vaste expérience s'étendant sur plus de deux décennies, ce qui en fait un organe exécutif fiable avec une grande efficacité sur le terrain et une compréhension précise de la réalité et des spécificités des zones ciblées. Ce qui facilite l'atteinte de cet objectif : Préparation institutionnelle et organisationnelle pour assurer une réalisation rapide ; Des équipes techniques et d'encadrement qualifiées et expérimentées dans le travail de terrain ; Engagement en faveur de la transparence et de la bonne gestion ;

Parlant des mécanismes de contrôle précis des délais et des coûts, le directeur de l'ABMP a indiqué que : « L'agence bénéficie également d'une exonération fiscale globale sur tous les impôts locaux directs et indirects, ce qui contribue à réduire les coûts de mise en œuvre des projets.



Il fournit à l'employeur des ressources qui peuvent être orientées vers le financement d'autres projets complémentaires avec qualité et maîtrise.»

Cette exonération lui confère également un avantage compétitif et attire les secteurs gouvernementaux dans la mise en œuvre de petits projets ne dépassant pas 50 millions MRO.

Sous la direction du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, l'Agence s'efforce d'améliorer la coordination gouvernementale conjointe afin d'élargir son partenariat et d'atteindre les objectifs de développement fixés par le gouvernement.

L'Agence a réalisé plusieurs projets pour le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, notamment :

Un ensemble de petits projets dotés d'une enveloppe financière de 9 millions d'euros, financés par

l'Union européenne.

Mise en œuvre des projets du programme américain Food for Progress avec une enveloppe financière de 600 millions d'anciennes ouguiyas.

Réalisation de pistes rurales pavées dans l'Etat d'Adrar, pour un coût de 200 millions d'anciennes ouguiyas.

L'Agence a mis en œuvre des projets financés par le gouvernement italien dans le cadre d'accords entre le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et l'Agence, avec une enveloppe financière de 450 millions MRO.

Signature d'une convention avec le Commissariat de 751 647 320 MRO.

L'Agence a également finalisé deux plans d'action pour la mise en œuvre de projets financés par la

coopération japonaise et la République italienne après la signature d'une convention avec le Commissariat dotée d'une enveloppe financière de 751 647 320 MRO.

En 2024, dans le cadre du financement japonais, plusieurs petits projets ont été réalisés avec une enveloppe financière s'élevant à 545 210 650 millions d'anciennes ouguiyas.

Dans ce contexte, l'Agence de mise en œuvre des petits projets appelle tous les secteurs gouvernementaux à l'adopter comme agence de mise en œuvre, conformément à la Stratégie nationale de développement, et à consolider une approche basée sur l'efficacité et l'intégration entre les institutions gouvernementales et à rapprocher les services des citoyens, en particulier les plus vulnérables.



Qu'est-ce qu'un microprojet ?

« Un microprojet est une collecte de fonds à court terme visant à réaliser une activité spécifique ou à soutenir une personne en particulier. Les micro-projets constituent un excellent outil de collecte de fonds qui vous permet de capter l'attention des donateurs grâce à un objectif précis et réalisable, et à une date limite de don urgente. »

Qu'est-ce qu'un micro-projet économique ?

« Un microprojet peut être défini comme une action de développement initiée localement en réponse aux besoins exprimés par les bénéficiaires, acteurs de leur propre développement. Le micro-projet, à l'image du projet, peut se référer à trois types d'objet particulier

Un exemple de micro-projet pourrait être un projet local de développement d'un jardin potager communautaire. Ce projet aiderait la communauté à se nourrir, à apprendre les techniques agricoles, et à créer un espace de socialisation. Un autre exemple serait la rénovation d'une petite infrastructure publique, comme une place de village ou un terrain de jeux pour enfants. »

Centres d'alimentation communautaire :

Offrir un complément nutritif à 107990 enfants et femmes enceintes et allaitantes



Med Abderrahmane Ould Med Yehdhih

Réduire le taux de morbidité et de mortalité, ainsi que le risque de maladies chroniques, et contribuer à un meilleur développement général, à travers l'offre d'une nutrition optimale pendant les premières années de la vie de l'enfant, est un objectif majeur que les pouvoirs publics mauritaniens s'attèlent à concrétiser, particulièrement, dans les milieux vulnérables.

Pour parvenir à cet objectif fondamental dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la direction d'Appui à la Nutrition (DAN) au Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) a procédé à l'ouverture des centres de récupération et d'éducation nutritionnelle ambulatoire (CRENAM) et des cantines scolaires dans des zones identifiées par les enquêtes périodiques de l'observatoire national de la sécurité alimentaire au niveau national.

Les CRENAM accueillent les enfants à bas âge et les femmes enceintes et allaitantes (FEFA) qui souffrent de la malnutrition aiguë et modérée (MAM).



Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la malnutrition se définit par les carences, les excès ou les déséquilibres dans l'apport énergétique ou nutritionnel d'une personne.

Centres de récupération et d'éducation nutritionnelle ambulatoire (CRENAM) :

Interrogé par le magazine Horizons sur les missions de la DAN, son directeur, M. Brahim Beya a précisé qu'elle se charge de la lutte contre la malnutrition chez les enfants de 0 à 59 mois et les femmes enceintes et allaitantes sur la base d'un dépistage effectué, suivant le protocole national.

Au total 107 CRENAM sont ouverts à l'échelle nationale avec une moyenne de fréquentation de 25 à 35 enfants et FEFA malnutris, soit un nombre total de 3745 bénéficiaires, selon la même source.

Les CRENAM sont des structures fonctionnelles et gérées par des auxiliaires formés et rémunérés, afin d'assurer la distribution des rations et le suivi de l'évolution de l'état nutritionnel des bénéficiaires, souligne le DAN.

Au sujet de la composition de la ration distribuée aux enfants et les FEFA, le directeur a noté qu'elle est composée d'une ration sèche et de farine enrichie de la bouillie.

S'agissant de la prévention, M. Beya a déclaré que sa direction organise de temps en temps des activités de prévention de la malnutrition par la distribution des montants en espèce sous forme de cash transfert au bénéfice des enfants et des FHFA dans le but de contribuer à l'enrichissement du panier alimentaire des ménages.

La sensibilisation porte, également, sur les bonnes pratiques alimentaires, notamment l'usage des produits locaux, qui sont riches en produits nutritifs.

Cantines Scolaires :

Le deuxième volet de la mission de la DAN porte sur les cantines scolaires, surtout l'acquisition, le stockage et l'acheminement des produits destinés aux cantines scolaires ouvertes dans les établissements éducatifs partout dans le pays.

Au total 1031 cantines et 104240 rationnaires sont pris en charge par DAN dans les meilleures conditions.

Valoriser le potentiel local :

Pour valoriser les produits locaux, la DAN a intégré dans les rations offertes par les cantines scolaires des produits locaux comme le riz, les légumes, la pêche et les produits laitiers.

Cette innovation vise à présenter aux élèves des produits locaux frais mieux adaptés à leur goût, d'une part, et à permettre aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs mauritaniens de commercialiser leurs produits localement.

Avantages éducatifs des Cantines scolaires :

Les experts de l'éducation sont unanimes sur le fait que les cantines scolaires encouragent la scolarisation des filles, le regroupement des écoles, la complétude du cycle, l'assiduité, surtout pour les écoliers qui parcourent de longues distances et la réduction des abandons.

Ils affirment que les enfants qui arrivent à l'école affamés sont facilement distraits, et ont du mal à



rester éveillés et à se concentrer sur les cours.

Pour remédier à cette situation, les cantines scolaires offrent aux rationnaires deux repas par jour :

- Un petit déjeuner composé de bouillie fortifiée et sucrée, servie deux fois par jours à la récréation ;
- Un déjeuner servi en fin de matinée et composé de trois denrées essentielles, à savoir le riz, huile végétale et légumes.

Défis et contraintes :

Parlant des défis le directeur s'est appesanti sur le manque de suivi permettant de tirer un bilan réel de l'impact de l'activité.

Il a justifié ce manque de suivi par un déficit des ressources humaines et matérielles dont souffre la direction, bien que les centres de nutrition répondent à un besoin crucial, surtout dans les poches de pauvreté, surtout, pendant les périodes de soudure.

Au sujet des perspectives d'avenir, le directeur a déclaré que son institution compte d'ouvrir davantage de centres de nutrition pour endiguer le phénomène de la malnutrition qui affectent des franges démunies de la société.

Partenaires :

Pour la mise en œuvre des centres de récupération et d'éducation nutritionnelle ambulatoire et les cantines scolaires, la direction d'appui à la nutrition bénéficie du soutien du département de l'Éducation et de la Réforme du Système éducatif et de l'Agence à la Solidarité nationale et la lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) qui financent l'achat et le transport des produits.

Encadré :

Le CSA met en œuvre un programme de nutrition communautaire au profit des enfants de moins de cinq ans et des FHFA qui souffrent de la malnutrition aiguë et modérée après avoir subi un dépistage de la part des services concernés.

En 2024, 300 CRENAM ont été ouverts pour servir 11000 enfants dans les zones exposées à la malnutrition et identifiées sur la base des enquêtes périodiques.

En 2023, la DAN a ouvert 300 CRENAM au profit de 10800 enfants et FHFA. Ces centres ont été approvisionnés en farine fortifiée en vitamine. A cela s'ajoute des activités génératrices de revenu au bénéfice de 6446 femmes enceintes et allaitantes.

En 2022, 335 CRENAM ont ouverts à Nouakchott et dans les zones frontalières pour apporter un complément alimentaire à 12684 enfants et FHFA.

En 2020 et 2021, la DAN a ouvert 600 CRENAM au bénéfice de 30.000 enfants et FHFA et approvisionnés avec 370 tonnes de produits alimentaires.

MAMY



FILETS SOCIAUX :

Redynamiser les SAVS pour mieux répondre aux urgences



Mauritanie a connu en 2011 un déficit pluviométrique très important, similaire à celui de 2002, classée année de grande sécheresse. Ce déficit pluviométrique a eu pour conséquence une baisse importante de la production agricole, une situation pastorale très déficitaire, la rareté de l'eau potable dans certaines zones et une hausse des prix des aliments de base. A cette situation d'insécurité alimentaire s'ajoutent le niveau de pauvreté élevé des populations, une migration importante des bras valides vers les grands centres urbains, une faible diversification des sources de revenus en milieu rural. Les crises alimentaires sont devenues un phénomène récurrent dans le pays et malgré les investissements réalisés dans le secteur agricole, la problématique alimentaire demeure toujours et touche généralement les couches les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants.

Crises récurrentes et filets sociaux

Ces crises ont eu pour conséquences une perte de pouvoir d'achat des populations vulnérables, aggravée par la détérioration des termes de l'échange, un déficit céréalier chez les voisins qui pouvaient approvisionner le pays grâce à la transhumance et



d'échanges transfrontaliers des céréales traditionnelles. En 2000 déjà, le pays a connu une grosse crise liée aux variations climatiques et aux chocs économiques globaux (sécheresse de 2002, flambée internationale des prix des produits alimentaires et des carburants en 2007-2008) et aux problèmes d'instabilité sous-régionale. Ces crises ont

pour résultat une hausse de l'insécurité alimentaire dans le pays. L'augmentation des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux, a affectée grandement la population mauritanienne, dont plus de 70% des besoins alimentaires sont importés. Et 30% de la population du pays vit sous le seuil de pauvreté. Et les premiers à en pâtir sont les populations vulnérables. Face alors à cette situation ou à des crises à réédition, l'Etat mauritanien a adopté une stratégie nationale de sécurité alimentaire. L'Objectif global de la SNSA est de «Permettre aux populations, en particulier aux plus vulnérables, d'avoir à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et équilibrée.».

C'est dans ce cadre que plusieurs filets sociaux ont été mis en place, en partenariat avec des bailleurs comme le PAM, la FAO... pour soutenir les populations vulnérables, via des Banques de céréales, des Boutiques EMELS et des SAVS. Cette évolution des approches témoignent de l'importance que l'état accorde à la lutte contre l'insécurité alimentaire et pour la souveraineté alimentaire. Et depuis quelques années, le CSA, maître d'œuvre de ce combat a entrepris de redynamiser les SAVS compte tenu de la forte demande dans certaines régions et de la souplesse de leur gestion.

Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA)

Objectif global - L'objectif global de la SNSA est de «Permettre aux populations, en particulier aux plus vulnérables, d'avoir à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et équilibrée.».

Objectifs spécifiques Les objectifs spécifiques visent à:

OS1: Promouvoir une économie rurale et périurbaine socio-économiquement rentable, diversifiée, adaptée aux changements climatiques OS2: Améliorer les circuits commerciaux et les échanges intra-nationaux, transfrontaliers et régionaux

OS3 : Améliorer durablement l'accès des groupes vulnérables des zones rurales et urbaines à l'alimentation saine et équilibrée

OS4 : Renforcer les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires au niveau central et décentralisé OS5: Promouvoir une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire dans un processus de décentralisation et de développement local. Ces objectifs spécifiques trouvent leur concrétisation dans les programmes prioritaires du PNIA/SA et sont en parfaite harmonie avec le PDD.

Redynamiser les SAVS

La création de SAVS entre dans le cadre de la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (CSPP) et la stratégie nationale de sécurité alimentaire. Ces SAVS font partie des filets sociaux expérimentés en Mauritanie : banques de céréales, boutiques BMHL, des stocks alimentaires villageois de sécurité (SAVS) lesquels étaient approvisionnés par le PAM...

Les SAVS sont en pleine redynamisation depuis quelques années, indique Fatou Ali, chargée de mission et responsable des filets sociaux au Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA). L'objectif général est de renforcer la sécurité alimentaire des populations vulnérables, à travers l'approvisionnement en produits vivriers, souligne-t-elle.

Entamée en 2023, la redynamisation des SAVS qui va toucher les poches de pauvreté dans le pays a commencé par les Wilaya du Tagant et de l'Adrar. L'opération a été effectuée en partenariat entre le CSA et l'agence Taazour a permis de doter les 00 SAVS de 682 tonnes de blé au profit des couches vulnérables de ces deux régions.

En 2024, une expérience pilote a été réalisée par le CSA en collaboration avec le programme spécial Hodh Charghy, celle-ci a permis de réactiver 1652



SAVS lesquels ont reçu 9000 Tonnes de blé. Cette expérience pilote a également profité à la commune de Bababé (Brakna). Ainsi, les 23 SAVS de cette commune ont reçu 135 Tonnes de blé. Chaque SAVS touche 100 ménages, précise Mint Aly. Voir encadré 2

En 2025, une étude a révélé un important taux de vulnérabilité et a défini les catégories dans certaines parties du pays. Elle distingue deux profils de pauvres. Ceux qui sont très affectés nécessitant une intervention urgente à travers le transfert cash et des distributions gratuites et ceux qui ont besoin de stocks alimentaires villageois de sécurité (SAVS). Elle a préconisé la création de 1075 SAVS, indique la responsable des filets sociaux. Les besoins de

création de SAVS sont très élevés au niveau du Hodh Charghi, précise-t-elle.

Face à cette recommandation de l'étude, le CSA prépare un plan de riposte pour briser le cycle de la pauvreté des ménages. En plus des fonds propres de l'état, le CSA travaille à la mobilisation des ressources auprès des partenaires nationaux (TAAZOUR) ou auprès des partenaires au développement. Les fonds obtenus pourront, à court terme, être utilisés grâce aux transferts cash, régler les besoins immédiats des populations nécessiteuses (acheter de la nourriture et recourir aux services de base et à long terme, mettre un peu d'argent de côté pour l'investir dans leurs moyens de subsistance et leur bien-être). Les tournées d'évaluation dans les différents SAVS ont démontré aux responsables du CSA que l'expérience contribue à éveiller les consciences des populations qui ont tiré quelques leçons des errements des expériences passées (détournement de fonds, problème de réapprovisionnement...); certains ont même appris à gérer dans la transparence les ressources, mieux à les investir dans des créneaux porteurs (AGR) utiles à leur communauté. Et dans le cadre de cette redynamisation des SAVS en cours, le CSA encourage les porteurs des idées novatrices, souligne Fatou Aly.

Athie Alassane

Wilaya	Nombre de SAVS	Quantité/T	Montant/MRU
ADRAR	97	682	14217640
HODH CHARGHI	1652	9000	85000000
BRAKNA	23	135	2070000
TOTAL	1772	9817	101287640

Commissariat à la sécurité alimentaire :

Des partenariats fructueux pour renforcer la résilience, soutenir les groupes vulnérables et les réfugiés

Sneiba mohamed

En Mauritanie, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) est, incontestablement, l'un des principaux outils d'exécution et de mise en œuvre de la politique sociale du gouvernement. Son action, bien que à tendance générale comme le stipule l'expression «Sécurité Alimentaire» est orientée, prioritairement, vers les citoyens à faible revenu et les groupes vulnérables.

En application du programme de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, la mission du CSA a été dynamisée pour jouer pleinement son rôle d'outil d'exécution de tout ce qui a trait à la sécurité alimentaire dans le pays mais entre aussi dans le cadre des moyens « d'analyse et de suivi des indicateurs dans le domaine Alimentaire et Nutritionnel et ce, à travers les instances du Dispositif National de Prévention et de Réponse aux Crises Alimentaires et Nutritionnelles (DCAN), créé par le Décret n° 001-2021 du 21 avril 2021. »

Soutien de premier plan, au nom du Gouvernement, des classes les plus démunies, le CSA répond à leurs besoins, dans le cadre d'un processus qui donne la priorité à l'aide et à l'assistance aux cas les plus urgents, que ce soit en période normale ou de pénurie à laquelle les citoyens sont exposés en raison de causes naturelles telles que la sécheresse, le manque de précipitations et la pénurie de nourriture qui en découle ou de conjoncture internationale influent conséquemment sur la situation du marché.

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a été chargée également d'élaborer des politiques pour traiter et combler les lacunes qui peuvent résulter de ces facteurs et de les mettre en œuvre de la manière la plus appropriée et la plus optimale, en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire. Dans un entretien accordé au Magazine Mensuel Chaab-Horizons, M. Moustapha Ould Cheikh Abdallahi, de la coopération au CSA, a abordé les différentes missions de cette institution en mettant l'accent sur les partenariats et leur rôle dans l'accomplissement d'un volet social parfaitement bien intégré dans le programme de Son Excellence le Président de la République Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani plaçant les couches fragiles au premier rang de ses priorités.

M. Moustapha Ould Cheikh Abdallahi contextualise, d'abord, les partenariats internationaux, en déclarant que, pour atteindre les objectifs assignés au CSA, la mobilisation des ressources extérieures



s'impose d'elle-même, surtout que la mission du Commissariat prend en compte également l'aide apportée aux dizaines de milliers de réfugiés se trouvant sur le territoire national, notamment dans le camp de M'Berra, au Hodh Chargui. Ce soutien, qui peut être financier ou technique, provient de divers partenaires bi ou multilatéraux sous formes de dons ou de contributions à l'effort entrepris par l'Etat mauritanien comme responsabilité souveraine envers les citoyens mais également engagement humanitaire que la communauté internationale apprécie hautement. « Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a des partenariats étendus avec des

pays qui ont des liens historiques avec l'Etat mauritanien, dont certains remontent à plus de 40 ans, et avec des organisations internationales donatrices, ainsi que de nouveaux accords et conventions avec de nouveaux partenaires qui ont rejoint le processus », déclare Ould Cheikh Abdallahi.

Partenariats bilatéraux

Faisant la revue de ces partenariats, le responsable qui en a la charge au niveau du CSA cite, le Japon qui apporte une subvention annuelle régie par un accord signé entre les deux parties. Une subvention qui consiste en une cargaison de riz de qualité supérieure que le Commissariat vend aux enchères publiques, en toute transparence et utilise le produit de cette opération dans le financement de projets à haut impact social. La valeur de cette subvention annuelle est d'environ 2.450.000 de dollars US (97.273.700 MRU).

Elle fait l'objet de rapports détaillés que le CSA envoie à la partie japonaise expliquant le processus de vente, le réemploi des ressources générées et la qualité des bénéficiaires de cette aide.

La République d'Italie compte aussi parmi les partenaires bilatéraux du CSA par le biais de programmes de soutien à la résilience en général. Les deux parties ont récemment signé un accord en vertu duquel l'Italie soutient un programme visant à aider les parents d'élèves dans les zones fragiles pour lutter contre la déperdition scolaire. Il s'agit, soit d'un soutien direct aux parents d'élèves, par l'investissement dans des activités génératrices de

revenus (AGR) ou de fourniture d'un service de base, comme l'approvisionnement en eau potable, soit l'appui à des cantines scolaires favorisant un climat d'étude propice pour leurs enfants.

C'est le même souci de renforcement de l'assistance aux populations, notamment les couches fragiles, qui a poussé le Commissariat à la Sécurité Alimentaire à conclure des partenariats avec la République populaire de Chine qui intervient à travers une aide alimentaire gratuite sous forme de dons, estimée à 7.000 paniers alimentaires.

La Chine soutient actuellement les infrastructures du CSA avec la construction d'un grand entrepôt dans la zone industrielle de Nouakchott d'un coût de plus de 1.000.000.000 d'ouguiyas anciennes et d'une capacité de 30.000 tonnes.

Dans cette revue des partenaires bilatéraux du Commissariat à la Sécurité Alimentaire effectuée au Magazine Chaab-Horizons par M. Moustapha Ould Cheikh Abdallahi en charge des partenariats au CSA, c'est sans doute la France qui se distingue, à travers les interventions de l'Agence française de développement (AFD) en accordant deux subventions de 12 et 8 millions d'euros par an à divers programmes du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

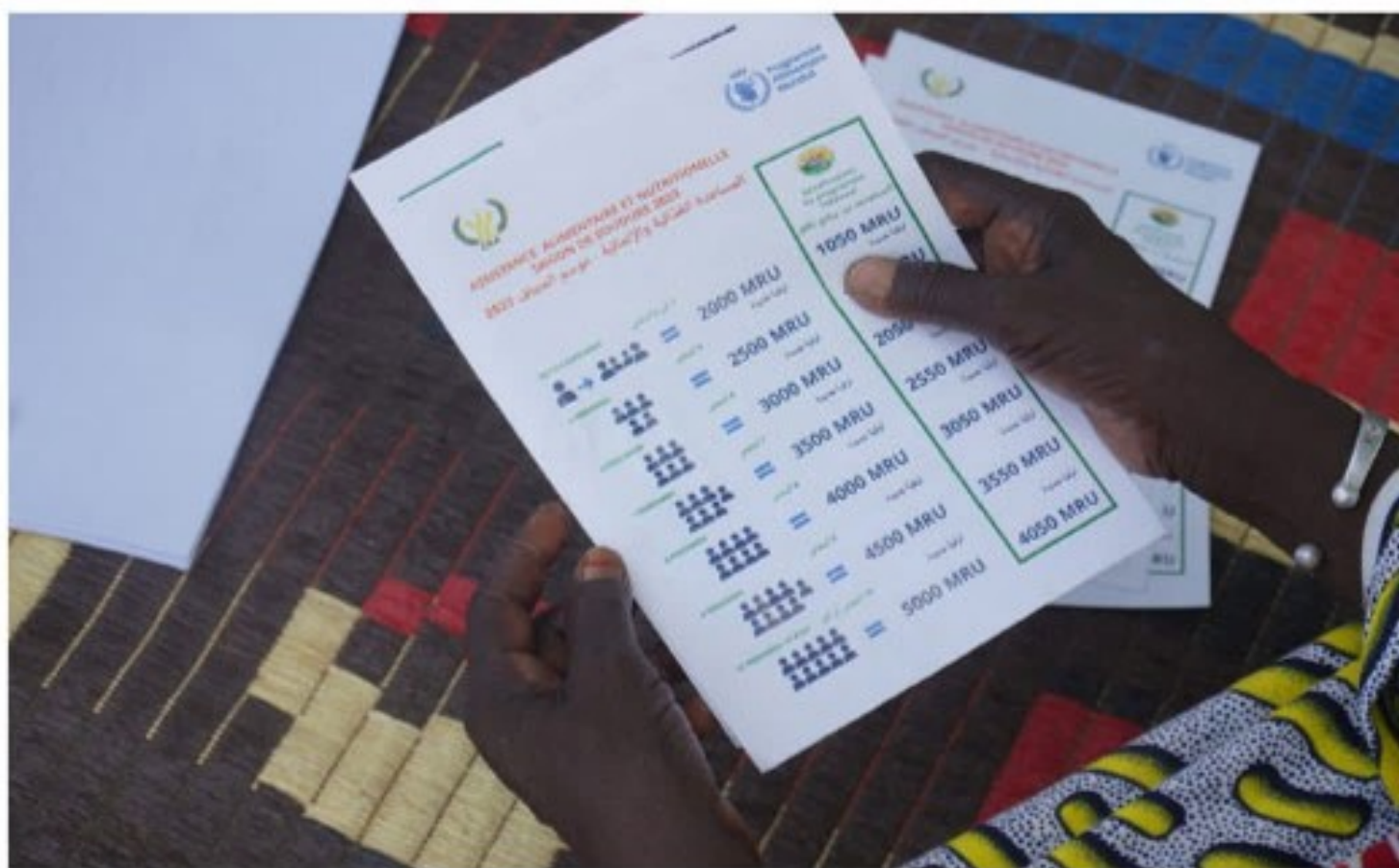
La nouveauté de cette coopération réside dans l'existence d'un fonds mis en place par l'Etat mauritanien au niveau du trésor public et supervisé par le CSA, par lequel transitent les transferts monétaires destinés à soutenir les filets sociaux qui font référence à un système de protection sociale visant à soutenir les populations les plus vulnérables, notamment les familles pauvres et les personnes touchées par des crises. Ce système comprend divers programmes et initiatives, tels que des transferts monétaires, des programmes de développement communautaire et des services de soutien social.

Il existe également des partenariats avec plusieurs pays arabes, tels le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Sultanat d'Oman, qui consistent à fournir des paniers alimentaires distribués par l'intermédiaire du Centre d'aide humanitaire et de secours de Sa Majesté le roi Salman, pour l'Arabie saoudite, soit environ 43 000 paniers alimentaires entre 2020-2022, d'une valeur d'environ 2 millions de dollars. Les Émirats arabes unis procèdent, quant à eux, par l'achat de produits sur le marché local distribués ensuite sous forme de paniers alimentaires par le biais du CSA à des familles démunies.

Partenaires multilatéraux

Au plan multilatéral, la Banque mondiale intervient dans son soutien technique au Commissariat à la Sécurité Alimentaire par la collecte, l'analyse et la diffusion des données, particulièrement dans le Dispositif national de coordination et plan annuel (financement et exécution) mais prend part également aux opérations de cash transfert supervisées par le CSA.

La Banque mondiale apporte aussi son appui à la coordination nationale des efforts entre les secteurs étatiques et les partenaires pour étudier un plan an-



nuel d'intervention et son financement en coordination avec le CSA, et est un important contributeur pour les transferts d'argent ciblant les groupes vulnérables.

En termes de soutien technique, le Chargé des partenariats au sein du Commissariat à la Sécurité Alimentaire indique que celui-ci dispose d'un large réseau de relations avec des partenaires sur le terrain, notamment le Programme alimentaire mondial (PAM), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et l'Agence française de Développement (AFD) pour soutenir l'organe exécutif de la Commission, que ce soit sur le plan financier, administratif ou de la surveillance, comme moyen d'améliorer la gestion du contrôle interne à travers la formation et la formation du personnel humain, chacun selon sa spécialisation, et la formation s'est récemment concentrée sur l'appareil de réponse rapide parce que c'est un nouvel appareil qui nécessite une connaissance des mécanismes par lesquels il est géré en raison de la complexité de ses tâches et de ses liens avec différents secteurs, et le Programme alimentaire mondial et la Banque mondiale dépêchent des experts auprès de la Commission.

Interventions du HCR en faveur des réfugiés maliens

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire intervient en faveur des réfugiés maliens sous la supervision du HCR, de l'Etat mauritanien et du partenariat de plusieurs bailleurs de fonds, comme le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies, qui fournit régulièrement des vivres gratuits et des aides en espèces aux quelque 120.000 réfugiés des camps d'Ambré, munis de cartes délivrées par l'Etat mauritanien qui leur permettent de bénéficier des programmes offerts par le bureau

du Commissariat à la Sécurité Alimentaire situé à Baskanou, qui assure la coordination des affaires des réfugiés maliens et dispose de plus de 100 ressources humaines pour mener à bien ses tâches.

Le HCR a mis en place des entrepôts à Umbra pour stocker le matériel et l'aide à distribuer aux réfugiés maliens et a alloué un budget annuel à cet effet. Les distributions du HCR comprennent de la nourriture, des tentes, des couvertures, de l'eau, de l'électricité, des kits d'hygiène, des stérilisateurs et tout ce qui est nécessaire à une vie décente.

Certains réfugiés sont devenus de riches commerçants et des familles qui ont obtenu des licences pour exercer des activités génératrices de revenus à l'intérieur du camp, car ils sont devenus propriétaires de magasins et d'ateliers techniques de tissage, de couture et d'autres activités qui les rendent indépendants de l'assistance et des bons du HCR.

Une grande ferme créée dans le camp par un résident local a contribué de manière significative à la fourniture de légumes essentiels à la vie quotidienne à des prix abordables.

Pour la première fois, l'Etat mauritanien a assuré l'éducation des enfants de migrants selon les programmes qu'ils recevaient dans leur pays d'origine, a inclus leurs besoins dans le rapport annuel de réponse et les a intégrés dans le registre social national.

Les réfugiés maliens dans les villages le long de la frontière et à proximité du camp vivent côte à côte avec les citoyens mauritaniens et ne représentent aucune menace pour la sécurité. Il n'y a pas eu d'incidents en dehors du domaine public dans les zones où ils sont hébergés et il y a une atmosphère générale d'harmonie qui donne l'impression qu'ils sont un seul peuple qui partage les mêmes croyances et le même mode de vie.

Renforcement des moyens logistiques du CSA :

Une capacité de stockage de 170.000 T, 150 magasins et 22 camions opérationnels

Par Bakari Gueye

Les directions des stocks et du transport sont les piliers du Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA).

Dans un entretien avec le magazine mensuel HORIZONS, Mr Fall Adama, directeur des stocks, a dressé un bilan exhaustif des réalisations de l'institution au cours des dernières années.

La direction des stocks assure le stockage et l'expédition de tous les produits concernant les différents programmes et notamment TAMWIN, l'opération Ramadan et l'opération pour l'approvisionnement des cantines scolaires.

Il y a aussi celles concernant les CRENAM, l'opération Vivres contre travail et les aides aux personnes indigentes.

Cette gestion se fait en collaboration avec d'autres directions, note Mr Fall qui précise que la direction dont il a la charge reçoit, expédie et veille sur la qualité des stocks.

S'agissant des capacités du CSA, le directeur des stocks affirme qu'elle est de 170.000 T réparties dans toute la Mauritanie, avec 150 magasins dont 20 sont en cours de réception à travers le pays.

A Nouakchott, le CSA dispose de 25 magasins gérés chacune par un magasinier formé pour la circonstance. Et les directions expédient les produits pour chaque décision.

S'agissant du bilan pour l'année 2025, Mr Fall a noté que le CSA a déjà expédié plus de 32.000 T de produits (blé, riz, sucre, huiles, pâtes alimentaires et autres farines enrichies pour les cantines scolaires). Pour ce qui est de l'approvisionnement, certains produits comme le riz sont livrés par l'association nationale des agriculteurs. D'autres produits sont importés à travers des opérations d'achats et de vente.

Les capacités dans le domaine des transports ont aussi considérablement augmenté, affirme le directeur des stocks s'appuyant sur des chiffres qui font état d'un doublement de ces capacités. C'est ainsi qu'en 2022, ces capacités étaient chiffrées à 120.000 T. Elles sont aujourd'hui de 200.000 T.

Selon Mr Fall, le CSA dispose d'un parc de plus de 20 camions opérationnels, 22 exactement au lieu de 11 en 2022.

Les directions régionales sont aussi dotées de véhicules 4X4 double cabine. On en compte une vingtaine.

Le renforcement des capacités dans ce domaine est en cours, assure le directeur des stocks.

Dans les situations d'urgence, le CSA fait appel à la fédération des transports.

Autre volet important à propos duquel nous avons interpellé Mr Fall, la gestion des stocks.



A ce sujet, il a assuré que le CSA renforce les capacités et garantit l'entretien et la qualité des stocks. Un système d'alerte existe sur ce plan.

Le CSA travaille avec des fonds propres provenant des ressources de l'Etat et destinées aux programmes menés avec l'agence TAAZOUR, le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'agriculture... et les partenaires internationaux tels que le PAM, la coopération italienne, la coopération japonaise...

Ainsi, l'approvisionnement est assuré par des fonds

mixtes.

Autre point important abordé avec le directeur des stocks du CSA, celui de la conservation des produits.

Elle se fait dit-il selon les standards de stockage. Et il poursuit en notant qu'en cas de péremption des produits, le comité des avaries décide ce qu'il faut faire.

Ce comité qui existe au niveau régional décide à partir d'une déclaration du délégué régional du CSA qui saisit la direction générale par message. Et la commission ad-hoc composée de représentants des secteurs de la santé, de l'élevage, de la police et de la gendarmerie, prend la décision et assure le suivi de son exécution.

2 cas de figures peuvent alors se présenter : les produits périmés sont orientés vers la consommation du bétail. Et s'ils ne sont pas propres pour la consommation du bétail, ils sont incinérés.

Parlant des perspectives, Mr Fall qui s'est félicité d'une nette amélioration des rendements au niveau des directions des stocks et des transports au cours des 2 dernières années, a aussi noté que les avaries ont nettement diminué.

Et les efforts se poursuivront dit-il pour améliorer les conditions au niveau des délégations régionales à travers tout le pays.

Il a également affirmé que la réhabilitation d'un stock de sécurité est à l'ordre du jour.

Interventions du CSA :

Un modèle d'inclusion sociale salué par les élus et citoyens

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) s'est imposé comme un maillon essentiel de la protection sociale en Mauritanie. Allant bien au-delà de l'aide d'urgence, ses programmes touchent à tous les aspects du développement. Le magazine Horizons est allé à la rencontre d'élus locaux et de citoyens pour mesurer, à titre illustratif, l'impact concret de ces actions sur le terrain.

À l'extrême Est du pays, notamment à Oualata, relevant de la wilaya du Hodh Ech-Charghi, le député M. Sidi Jahou, affirme que le niveau des interventions menées par le Commissariat à la sécurité alimentaire est sans précédent au niveau de cette circonscription. Il a souligné que ces actions ont grandement contribué à l'atténuation des souffrances des populations locales.

Au sujet des domaines d'intervention, il a précisé qu'ils englobent notamment des distributions gratuites, au fil des ans, de denrées alimentaires, l'approvisionnement des cantines scolaires, le sillage de plusieurs barrages agricoles, la mise en œuvre de projets de culture maraîchère, ainsi que l'approvisionnement des boutiques de ravitaillement. Il a également mentionné les appuis destinés aux éleveurs lors des années de sécheresse, à travers la distribution de quantités substantielles d'aliments pour bétail, ce qui a permis d'en atténuer considérablement les effets.



À l'instar des autres wilayas du pays, le Commissariat à la sécurité alimentaire intervient dans la wilaya du Hodh El Gharbi à travers une diversité d'actions de développement mises en œuvre au niveau local.

Interrogé à leur sujet, le président du Conseil régional du Hodh El Gharbi, M. Jemal Ould Mohamed, a souligné que les actions du Commissariat sont parmi les plus en prise directe avec le quotidien des citoyens, en raison de leur diversité, de leur ampleur et de leur durabilité. « Ces interventions reposent sur une expérience éprouvée en matière d'appui ciblé, fondée sur une base de don-



nées méthodiquement constituée », a-t-il noté. Il a également mis en exergue l'impact significatif de l'approvisionnement des boutiques de solidarité, du suivi de leur gestion et de la résolution des difficultés rencontrées par leurs responsables, saluant le rôle du Commissariat en tant que médiateur entre les citoyens, l'État et les partenaires du développement.

Mme Khadijetou Mint Saleck, présidente de la coopérative Al-Path dans la localité de Boulénouar (commune de Oum Lahy'adh), s'est félicitée de l'appui qu'elle a récemment reçu de la part du Commissariat dans le cadre du programme Nourriture contre travail. Cet appui consistait en 4 tonnes de blé, 4 tonnes de ciment, une quantité de matériel de clôture et divers équipements agricoles. Elle a estimé que ce soutien incite les porteurs d'initiatives à s'engager dans l'action et à rejeter l'assistanat.

Elle a par ailleurs précisé que sa coopérative œuvre à assurer l'autosuffisance alimentaire de plusieurs villages relevant de la commune, notamment à travers la culture pluviale et la production maraîchère. De son côté, le président de l'Association régionale des maires du Hodh El Gharbi a salué les orientations du Président de la République, M. Mohamed



Ould Cheikh El Ghazouani, en faveur de l'implication des élus dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales, dans le cadre d'une gouvernance décentralisée.

Il a ajouté que, dans cette dynamique, le CSA a adopté une démarche participative s'appuyant sur un cadre de concertation avec les maires. À cet égard, il a cité la réunion entre le Commissariat à la sécurité alimentaire et l'Association régionale des maires du Hodh El Gharbi, qu'il considère comme une illustration du partenariat désormais stratégique entre la Celle-ci et les communes pour la mise en œuvre du programme présidentiel.

Le maire de la commune de T'wil, M. Lemana Ould Abidine, a exprimé sa reconnaissance envers le Commissariat pour les programmes de développement qu'elle déploie dans l'ensemble de la moughataa. Il a affirmé que ces programmes sont exécutés de manière transparente et dans le respect des critères établis.

Il a précisé que cinq coopératives de sa commune ont bénéficié des programmes du Commissariat au cours de l'année, dont une à travers le programme Nourriture contre travail, tandis que les autres ont reçu des transferts monétaires de 40 000 ouguiyas nouvelles.





Il a remercié l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ces programmes, qui ont eu un effet tangible sur la vie des citoyens.

En Assaba, le président de l'Association des maires de l'Assaba, M. Mohamed Yahya Ould Taleb Zidan, a exprimé sa forte conviction quant à l'importance des actions du CSA dans le domaine du développement. Selon lui, les projets menés par cette institution sont cruciaux car ils touchent directement les citoyens, notamment à travers l'opération Ramadan qui s'est distinguée cette année par une excellente organisation. Il a salué la qualité des services fournis par le Commissariat dans la wilaya.



Il a ajouté que la commune de N'wamline a bénéficié d'interventions directes du Commissariat, notamment l'installation de clôtures aux normes autour de plusieurs digues agricoles après inspection par une mission de celle-ci, qui a confirmé leur conformité.

Il a exprimé sa gratitude à la Commissaire à la sécurité alimentaire pour les nombreuses interventions dans la région de l'Assaba, notant que ces dernières années ont vu la mise en œuvre de plusieurs projets touchant directement les populations.



M. Laghdef Ould Mohamed El Abed, président de la digue d'Agleida, a quant à lui expliqué que cette digue, dont il tire ses revenus et dont les produits sont écoulés au marché de Kiffa, a été financée par

le Commissariat à la sécurité alimentaire. Elle a également été clôturée dans le cadre du programme « Nourriture contre travail ». Il a salué les efforts du Commissariat, notamment son soutien lors de l'opération Ramadan qui a bénéficié aux populations vulnérables. Il a exprimé sa reconnaissance au Président de la République M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, au wali de l'Assaba M. Ahmedou Addahi Khatira, et au délégué régional de la Commission pour leur intérêt envers les couches défavorisées.

Dans le même ordre d'idées, Mme Zeinab Mint Esweidat, présidente de l'Union des coopératives de l'Assaba (Espoir des agriculteurs), a déclaré que le CSA intervient de manière significative dans la wilaya, notamment à travers l'opération Ramadan qui arrive à un moment crucial pour les familles vulnérables, leur permettant de jeûner dans de meilleures conditions grâce à l'accès à des denrées alimentaires à des prix abordables. Elle a remercié le Président de la République et le Commissariat pour ces actions.



Mme Mint Sweidat a souligné que les habitants des villages et campagnes de l'Assaba ont bénéficié des boutiques d'approvisionnement gérées par la délégation régionale du Commissariat, ce qui constitue un véritable rapprochement du service au citoyen. Elle a enfin félicité le Commissariat pour ces initiatives pertinentes, saluant notamment le travail exceptionnel de sa délégation régionale.



S'agissant du Brakna, le maire de la commune de Mal, M. Issa Ould Bouhamadi, également vice-président de l'Association des maires de Brakna, a salué les interventions du Commissariat, la diversité de ses programmes, leur rapidité d'exécution et leur coordination avec les élus.

Il a souligné que l'une des principales qualités des interventions du Commissariat réside dans la concertation menée par sa délégation régionale avec les élus lors de la sélection des bénéficiaires, dans la phase d'approbation des projets, et lors de l'exécution, qu'elle se fasse par distribution directe ou par le biais d'entrepreneurs. Il a indiqué que cette approche favorise un meilleur suivi et évaluation, tout en évitant la redondance des projets.



Il a également salué la diversité des programmes, en évoquant les projets générateurs de revenus mis en œuvre dans la commune de Mal, tels que les projets de vente de gaz, de couture, la création d'une station de production de briques, ainsi que le programme « Nourriture contre travail ». Il a cité l'exemple d'une grande ferme maraîchère dans le village de Koul, créée dans le cadre du programme 2024, qui emploiera plus de 60 femmes. D'autres projets sont actuellement en cours de réalisation, en plus des interventions habituelles de ravitaillement des boutiques « Emel » et de distribution de fourrage. La capitale de la commune a également bénéficié de la construction d'un grand réservoir d'eau, récemment inauguré.



Il a enfin évoqué la réactivité du Commissariat en cas de catastrophes naturelles, telles que les fortes pluies, soulignant la rapidité de ses interventions.

De son côté, la maire adjointe de la commune d'Aleg, Mme Khadijetou Mint Eddhafi, a exprimé sa gratitude envers le Commissariat pour ses actions bien coordonnées avec les élus. Elle a affirmé avoir participé au comité régional de sélection des bénéficiaires et que tous les bénéficiaires étaient réellement dans le besoin, conformément aux directives du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui prône une attention particulière aux couches les plus vulnérables.

Elle a salué le soutien accordé aux coopératives féminines composées de femmes chefs de famille et veuves, ainsi que le programme « Nourriture contre travail », exprimant la satisfaction du conseil municipal quant au niveau d'intervention du Commissariat et l'impact de ses programmes sur les populations vulnérables.

Afin de mieux comprendre l'importance de ces programmes du point de vue des organisations de la société civile, le mensuel Horizons s'est adressé à M. Mohamedou Ould El Naoui, vice-président du Forum régional des organisations de la société civile dans la wilaya. Il a expliqué que les interventions du Commissariat visent à renforcer la sécurité alimentaire tout en mettant l'accent sur les projets générateurs de revenus afin de soutenir le développement rural local dans toutes les moughataas de la région, permettant ainsi l'intégration sociale des citoyens les plus vulnérables grâce à des aides alimentaires ciblées.

Il a salué le rôle des projets agricoles qui créent des opportunités d'emploi pour les citoyens et assurent une autosuffisance alimentaire pour les agriculteurs et les habitants locaux. Il a également valorisé l'aide alimentaire et les soutiens accordés aux personnes les plus nécessiteuses, en plus des interventions du CSA lors de catastrophes naturelles telles que les inondations survenues dans les zones du fleuve lors de la saison des pluies passée, durant lesquelles des vivres, des tentes et des couvertures ont été distribués.

M. Ould El Naoui a loué les efforts du Commissariat dans l'approvisionnement des boutiques « Emel » en produits alimentaires, estimant que l'ensemble de ces actions visent à réaliser la sécurité alimentaire et à promouvoir le développement rural afin d'atténuer les difficultés rencontrées par les

enfants, les femmes et les personnes âgées. Il a également mentionné la contribution du Commissariat dans les programmes de cantines scolaires et de soutien social aux coopératives féminines.

Il a appelé à l'augmentation de la fréquence de ces interventions, suggérant qu'elles deviennent mensuelles afin de garantir que les familles les plus démunies en bénéficient davantage. Il a aussi demandé à ce que les organisations de la société civile soient pleinement impliquées dans toutes les étapes de mise en œuvre des projets.

De son côté, Mme Mahjoub Mint Khatari, présidente de la coopérative « Al-Safa » dans la moughataa d'Aleg et l'une des bénéficiaires des programmes récents du CSA, a indiqué que sa coopérative regroupe 64 femmes qui travaillent par leurs propres moyens avant la visite du délégué régional à la sécurité alimentaire. Celui-ci leur a apporté un soutien sous forme de 12 machines à coudre et un montant de 600 000 anciennes ouguiyas.

Elle a précisé que la coopérative exerce dans divers domaines tels que la production et la vente de couscous, la couture, le commerce et la confection de pâtisseries. Les femmes y travaillent en permanence, répartissant leur temps entre les différentes activités. Elles ont récemment lancé un projet d'élevage de poulets, encore en phase de démarrage. Elle a demandé une augmentation des financements destinés aux coopératives féminines, en particulier celles qui disposent de plusieurs domaines d'activités comme c'est le cas de la coopérative Al-Safa. Elle a insisté sur la nécessité de soutenir les femmes, de les autonomiser et de les encourager à poursuivre ces initiatives productives.

Dans le cadre d'une enquête d'opinion menée auprès des bénéficiaires à Nouakchott, Mme Amina Mint Mohamed Moubarak, responsable de la boutique n°2 dans la moughataa de Teyaret (wilaya de Nouakchott-Ouest), a salué la stratégie nationale visant à répondre aux besoins des citoyens vulnérables. Elle a affirmé que les produits alimentaires de base sont disponibles à des prix abordables et que l'opération se déroule dans de bonnes conditions. Elle a appelé à garantir les moyens logistiques nécessaires pour assurer sa continuité.

M. Mohamed Abdellah Ould Mohamed Abderrahmane Siden Ali, président du quartier 15 de Dar El Baraka (Teyaret), a apprécié les efforts des autorités

en faveur de cette stratégie visant à fournir les denrées alimentaires essentielles sur l'ensemble du territoire national à des prix accessibles. Il a demandé au Commissariat d'augmenter le nombre de points de vente dans cette moughataa densément peuplée. Il a aussi félicité la commune pour son rôle dans la réussite de l'opération Ramadan.

Enfin, Dr Ba Hamdou Hussein, président du quartier 13 de Teyaret, a mis en avant le rôle central joué par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans la mise en œuvre de programmes visant à assurer la disponibilité des denrées alimentaires et à offrir une assistance financière aux citoyens. Il a salué la qualité du modèle proposé et a adressé ses remerciements aux responsables de ces programmes, en particulier à la Commissaire, tout en appelant à la multiplication de ces initiatives pour mieux répondre aux besoins des individus et de la société.

Quant au maire de la commune de Toujounine, M. Ahmed Salem Ould El Vilali, il a souligné la qualité des relations entre sa commune et l'ensemble des départements ministériels, en particulier le Commissariat à la sécurité alimentaire, dont les interventions répondent concrètement aux besoins des populations.

Il a précisé que, depuis sa prise de fonction, le CSA a procédé à des distributions alimentaires importantes en trois phases, touchant successivement environ 10 000, 7 000 et 5 000 familles. Il a ajouté que durant le mois de Ramadan, 2 200 familles de la moughataa ont également bénéficié de distributions.

Le maire a salué les actions du Commissariat en faveur des femmes enceintes et allaitantes issues de milieux défavorisés, ainsi que des patients suivis dans les centres de santé de la commune.

Il a enfin indiqué qu'elle a financé, à titre gracieux, des projets générateurs de revenus destinés aux jeunes de la moughataa, à travers notamment la création de points de vente de gaz, le soutien à des femmes couturières et le financement d'initiatives agricoles. Il a souligné l'importance de ces interventions, qui contribuent de manière concrète à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Par Hmeimida
Mohamed Lemine



Observatoire de la Sécurité Alimentaire :

Un dispositif permanent d'informations sur la situation alimentaire des populations

Par : Samba Mamadou Gueye

La Mauritanie, comme de nombreux pays sahéliens, est confrontée à des défis récurrents en matière de sécurité alimentaire, liés notamment à la variabilité climatique, à la dégradation des terres et à la vulnérabilité des systèmes de production. Pour prévenir et sécuriser les populations, le Gouvernement a mandaté le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA). C'est dans ce cadre que l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire a été créé au sein du Commissariat à la Sécurité Alimentaire pour un Suivi permanent de la situation alimentaire nutritionnelle des populations à travers la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information.

Dans un entretien accordé à Horizons Magazine, M. Moulaye Said Baba Ainnina, directeur de l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire, du Suivi et de l'Evaluation a expliqué que : « L'Observatoire a pour objectif essentiellement de mettre à la disposition des décideurs, des données pertinentes sur la situation alimentaire des populations, connaître chaque année le nombre de personnes en difficulté alimentaire et leur localisation pour orienter les interventions du Gouvernement.

Les objectifs de l'Observatoire consistent à mettre à la disposition des autorités publiques et partenaires au développement des informations sur la situation alimentaire nationale permettant une meilleure prise de décision et préparation de la réponse humanitaire. Assurer un suivi rapproché des populations et zones à risque d'insécurité alimentaire pour, le cas échéant, proposer les actions d'urgence les plus appropriées à mener en faveur de ces populations. Disposer de bases de données et d'un système géographique centralisant l'ensemble des données sur la sécurité alimentaire permettant la programmation de politiques de sécurité alimentaire nationale. Constituer un cadre d'échange d'informations sur la sécurité alimentaire entre décideurs nationaux et organismes et institutions régionaux et internationaux ».



Conduite des enquêtes de suivi de la situation alimentaire des ménages

« L'enquête de suivi de la situation alimentaire des ménages (FSMS) est conduite en collaboration avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour évaluer la situation alimentaire des populations à travers l'estimation de la prévalence de l'insécurité alimentaire (population affectée par un déficit de

consommation). Cette enquête conduite deux fois par an (en février : poste récolte et en août : période de soudure) vise essentiellement à prévenir à temps les décideurs de la détérioration de la situation alimentaire des populations et proposer des actions de réponse aux chocs alimentaires. Chaque enquête est sanctionnée par un rapport conjoint CSA/PAM qui décrit la situation alimentaire des populations et les zones les plus affectées par l'insécurité alimentaire ».

Suivi de l'hivernage et de la situation agropastorale

« L'OSA anime conjointement avec la direction des Statistiques Agropastorales du ministère du Développement Rural, un Groupe Technique Spécialisé (GTS) chargé du Suivi de la campagne agricole regroupant l'ensemble des structures étatiques concernées ainsi que les principaux partenaires (PAM, FAO, ACF etc.). Le GTS tient régulièrement des réunions d'échange d'informations sur le déroulement de la campagne agropastorale et organise au cours de l'hivernage plusieurs missions conjointes de visite de terrain à différentes périodes (début, milieu et fin de l'hivernage, entre juillet et novembre).

L'objectif de ces missions conjointes est de collecter au niveau de toutes les zones agropastorales du pays des données sur la situation pluviométrique, la situation agricole (état des cultures, état de remplissage des barrages, digues et Tamourt...) ; la situation pastorale (pâturages, santé animale, mouvement du cheptel, les eaux de surfaces) pour tenir informer les décideurs et les partenaires sur les conditions de déroulement de la campagne agricole. A l'issue de l'hivernage, le GTS produit un rapport récapitulatif pour rendre compte de ses conditions générales du déroulement. Le rapport identifie particulièrement les zones les plus déficitaires en termes de ressources agropastorales (eaux de surface, pâturages, récoltes etc...) ».

Session d'analyse du Cadre Harmonisé

M. Moulaye Said Baba Ainina a souligné que : « L'OSA est le point focal du CILSS en charge de l'organisation et la conduite des sessions annuelles d'analyse du Cadre Harmonisé (CH). Le cadre harmonisé est un outil développé par le CILSS (Comité Inter-états de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel), servant de référence analytique pour les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest pour évaluer les difficultés alimentaires auxquelles font face les populations. Les sessions d'analyse du Cadre Harmonisé sont déroulées simultanément dans tous les pays du Sahel deux fois par an (en novembre pour les résultats provisoire et en mars pour les résultats définitifs) sous la supervision des experts du CILSS et regroupent l'ensemble des structures étatiques et partenaires au développement impliqués dans le suivi de la situation alimentaire. Le Cadre Harmonisé, est un outil qui permet d'analyser, sur une base objective et consensuelle, tous les indicateurs liés à la situation alimentaire et nutritionnelles issues de différentes enquêtes (FSMS, Nutrition, statistiques agricoles, santé, prix, approvisionnement, etc.), les liant de manière cohérente pour classer la nature et la sévérité et cartographier l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les analyses du Cadre Harmonisé constituent aujourd'hui le principal instrument de mesure de la vulnérabilité au Sahel dont les résultats sont reconnus par tous les bailleurs de fonds et de ce fait il est recommandé l'estimation des effectifs de personnes en insécurité alimentaire et les zones à risque identifiées par ces outils soient la base de toute programmation d'assistance ou de requête de financement ».

Suivi des marchés

« En Mauritanie, les ménages dépendent fortement des marchés alimentés par les produits importés pour couvrir leurs besoins alimentaires, étant entendu que la production agricole nationale ne couvre en moyenne que 30% des besoins de consommation du pays. La volatilité des prix à caractère inflationniste des denrées alimentaires au niveau international se répercute de ce fait sur la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables en Mauritanie. C'est ainsi qu'un échantillon de 12 marchés (Nouakchott et capitales régionales) est observé par



l'OSA en termes de suivi des prix des produits alimentaires de base (10 produits de base), du prix du bétail sur pieds et prix des produits fourragers. Les données sont collectées hebdomadairement par des agents régionaux du CSA et transmis au Service de Suivi des marchés qui centralise la base de données, effectue l'analyse et la production de note ».

Planification de la réponse

Le directeur de l'Observatoire a ajouté que « Les informations produites par l'OSA doivent orienter les différentes actions en matière de réponse aux chocs alimentaires. L'OSA doit dans ce cadre contribuer à la planification annuelle de la réponse particulièrement dans le cadre de l'élaboration du plan national de réponse (PAN) par le CSA et ses partenaires. En effet, à l'issue des différentes évaluations de la situation alimentaire des populations, l'OSA doit identifier les zones à risque et pouvoir hiérarchiser les différentes moughataas du pays selon leur degré de vulnérabilité pour définir les zones prioritaires d'intervention. Il doit également estimer l'effectif de personnes affectées nécessitant une intervention d'urgence et décliner ce nombre par moughataa pour permettre une meilleure programmation de la réponse et identifier des actions de réponse aux chocs (DGR, Cash transfert, Nutrition, aliment bétail, etc...) ».

Partenaires de L'OSA

En ce qui concerne les partenaires, M. Moulaye Said Baba Ainina a souligné que : « L'OSA dispose de plusieurs partenaires externes dont il est lié par conventions notamment le PAM en matière de conduite des enquêtes de suivi de la situation alimentaire et suivi des marchés. L'ONG Action Contre la Faim (ACF) en matière de mise en œuvre du Projet HEA Sahel. Le PRAPS (Programme d'appui au Pastoralisme au Sahel) en matière d'une meilleure prise en considération des indicateurs de pastoralisme dans l'Alerte Précoce. La Banque Mondiale, en termes d'appui aux enquêtes et renforcement méthodologique. En plus de ces partenaires, l'OSA collabore avec les autres institutions

onusiennes comme le FAO, l'UNICEF, les ONGs Internationales comme OXFAM ainsi que les différents organes étatiques (ministère du développement Rural, Office National de la Météorologie (ONM), ONS, ministère de la Santé, Statistique du Port Autonome de Nouakchott, Douanes, MASHF, etc...) ».

Instances en cours

« Missions conjointes du GTS chargé du suivi de la campagne agropastorale ; mission d'identification des communes à risque ; enquête pour l'actualisation des paramètres clés du HEA avec ONG ACF ; enquête de suivi de la situation alimentaire des ménages CSA/PAM ; organisation de l'atelier d'analyse du Cadre Harmonisé avec le CILSS ».

Enfin, M. Moulaye Said Baba Ainina, a conclu que : « L'Observatoire de la Sécurité Alimentaire a ses propres moyens de collectes de l'information sur la situation alimentaire. Il effectue des enquêtes, des missions de suivi sur la situation agro-pastorale et un suivi sur le marché des produits alimentaires. Il collecte également des données d'autres départements comme le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le ministère de la Santé et l'Office National de la Météorologie (ONM). Ces données permettent à l'Observatoire d'avoir une base complète avec toutes les informations sur la situation alimentaire des populations pour éviter à la Mauritanie d'entrer subitement dans une crise alimentaire. Il y a une assise nationale de prévention et de réponse aux crises, un dispositif qui regroupe tous les départements et l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire assure la présidence du comité d'analyse des besoins de ces départements. Chaque année du mois de novembre un rapport de diagnostic complet sur la situation de la Mauritanie en période de soudure est effectué par l'Observatoire dans le comité des besoins. Ce n'est plus les partenaires qui collectent les données pour les diffuser, c'est l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire qui les diffuse. L'Observatoire s'est autonomisé et forme ses cadres ».

SMG

La sécurité alimentaire : Fondament du développement durable



Par Mohamed Lemine
Ould Mohamed Mahmoud

La réalisation de la sécurité alimentaire est une nécessité impérative qui permet de promouvoir le développement durable dans ses différents domaines, en particulier la réduction de la faim, de la pauvreté et du manque de moyens de subsistance parmi les différents segments et groupes de sociétés.

Dans ce contexte, le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 a conclu que la réalisation de la sécurité alimentaire consiste à fournir à tous, à tout moment, un accès physique et économique à des aliments suffisants, sains et nutritifs qui répondent aux besoins nutritionnels pour mener une vie active et saine.

La réalisation de la sécurité alimentaire joue un rôle de premier plan dans la promotion des objectifs de développement durable en améliorant, en développant et en renforçant les indicateurs de sécurité alimentaire et en éliminant les problèmes associés.

Sur la base de l'importance de la sécurité alimentaire, les pays du monde s'efforcent de créer des systèmes capables de fournir de la nourriture à tous, partout, en améliorant leur état nutritionnel, en encourageant une agriculture sensible à la nutrition et

en élevant le niveau de sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire a des fondements qu'il faut garantir, notamment l'approvisionnement en denrées alimentaires par leur production, leur importation et la constitution de stocks suffisants pour assurer l'approvisionnement grâce à la disponibilité de nutriments, grâce aux bonnes pratiques de soins et d'alimentation, la façon dont les aliments sont préparés, la diversité de l'alimentation, la distribution des aliments au sein de la famille, ainsi que la bonne utilisation biologique des aliments consommés, ce qui détermine l'état nutritionnel des individus.

L'accès physique et économique à des denrées alimentaires adéquates au niveau national ou international ne garantit pas la sécurité alimentaire au niveau des ménages, ce qui exige que les politiques se concentrent davantage sur les revenus, les dépenses, les marchés et les prix pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire.

Afin de sécuriser la nourriture, les pays et les organisations élaborent des stratégies, des plans et des programmes pour créer des systèmes alimentaires capables de fournir de la nourriture à tous, partout et tous les jours en améliorant la sécurité alimentaire, en promouvant une agriculture sensible à la nutrition et en renforçant la sécurité alimentaire.

Les activités connexes comprennent le renforcement des filets de sécurité pour s'assurer que les familles qui ne sont pas en mesure de fournir de la nourriture – avec de l'argent pour acheter des articles essentiels – aient accès à une aide d'urgence par le biais d'un financement à décaissement rapide par le biais de projets existants pour répondre aux situations de crise.

Compte tenu de la nécessité d'un développement global et durable, les pays et les organisations internationales et nationales s'efforcent de créer un monde libéré de la faim d'ici 2030, après la détérioration de la situation et la grave sous-nutrition que les peuples ont vécu en 2015 en raison d'un certain nombre de facteurs tels que les épidémies, le changement climatique, les conflits, et la propagation de l'inégalité entre les peuples en matière de droits et de devoirs.

Plus de deux milliards de personnes dans le monde souffrent d'une pénurie alimentaire grave ou modérée. La sécurité alimentaire n'est assurée que lorsque les foyers ont accès à des aliments suffisants, sûrs et nutritifs, répondant à leurs besoins nutritionnels d'une manière qui leur assure une vie saine et active, et c'est là, l'un des principaux piliers du développement global et durable qui permet le développement des terres, des villes, des communautés ainsi que des entreprises pour répondre aux



besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Conscients de l'importance et de la nécessité de parvenir à la sécurité alimentaire et à un développement global et durable, les dirigeants et les responsables mondiaux œuvrent, par le biais de sommets, de conférences, de séminaires et d'autres activités diverses, à l'élaboration et à l'adoption de stratégies, de plans et de programmes ambitieux et efficaces pour assurer la sécurité alimentaire conformément aux orientations globales du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Au cours de leurs rencontres, les responsables étudient les dimensions de la sécurité alimentaire et la disponibilité, l'accès et les avantages de la nourriture à travers des analyses et des études approfondies des questions agricoles et du commerce international afin d'augmenter la productivité des cultures, de passer à des modes de consommation sains, d'établir et de maintenir des stocks alimentaires stratégiques.

Afin d'améliorer et de renforcer la sécurité alimentaire et d'en réduire les effets sur les citoyens, le gouvernement, représenté par le Commissariat à

la Sécurité alimentaire, s'est efforcé de mettre en œuvre des plans et des programmes ambitieux et ciblés qui ont permis d'améliorer et de renforcer les capacités et de répondre aux besoins des citoyens, en particulier des groupes les plus vulnérables.

Dans ce cadre, un plan national d'urgence pour l'année 2025 a été adopté par le Mécanisme national de Réponse aux Crises alimentaires et nutritionnelles sur instructions du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour apporter aide et assistance de manière réfléchie et coordonnée aux citoyens les plus vulnérables, exposés aux risques d'insécurité alimentaire pendant les périodes de pénurie de denrées alimentaires.

Cet organisme auquel participent divers secteurs compétents et partenaires au développement, travaille à la préparation d'une évaluation de la situation alimentaire au niveau des différentes wilayas du pays sur la base d'enquêtes et de données scientifiques qui permettent l'élaboration d'un plan de réponse pour apporter l'aide et le soutien nécessaires aux populations ciblées.

Les données générales produites par le Cadre harmonisé pour la sécurité alimentaire, dont les conclusions ont été incluses dans le plan de réponse actuel, ont montré que la situation alimentaire en Mauritanie est généralement bonne, et que sur la base de cinq indicateurs à travers lesquels la situation alimentaire est mesurée en Mauritanie, Dieu soit loué, n'est pas exposé au cours de l'année en cours aux quatrièmes niveaux, qui nécessitent une intervention urgente, et au cinquième niveau, qui peut être classé comme une situation de famine, tandis que les deuxième et troisième niveaux liés à l'existence d'une pression sur la sécurité alimentaire sont attendus pour certains citoyens dans différentes régions. Cela nécessite d'intervenir pendant la période de pénurie pour fournir de la nourriture et une aide en espèces aux groupes vulnérables.

Le plan d'intervention qui a été élaboré comprend plusieurs volets : aide alimentaire, aide en espèces, soins spéciaux pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes ou allaitantes à risque de malnutrition.

Traduit de l'arabe par Mbareck Sabbar

Activités en photos





الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل



مفوضية الأمن الغذائي Commissariat à la Sécurité Alimentaire

مهام المفوضية Missions du Commissariat

المرسوم رقم 138-2021 بتاريخ 25 août 2021 Décret n°138-2021 du 25 août 2021

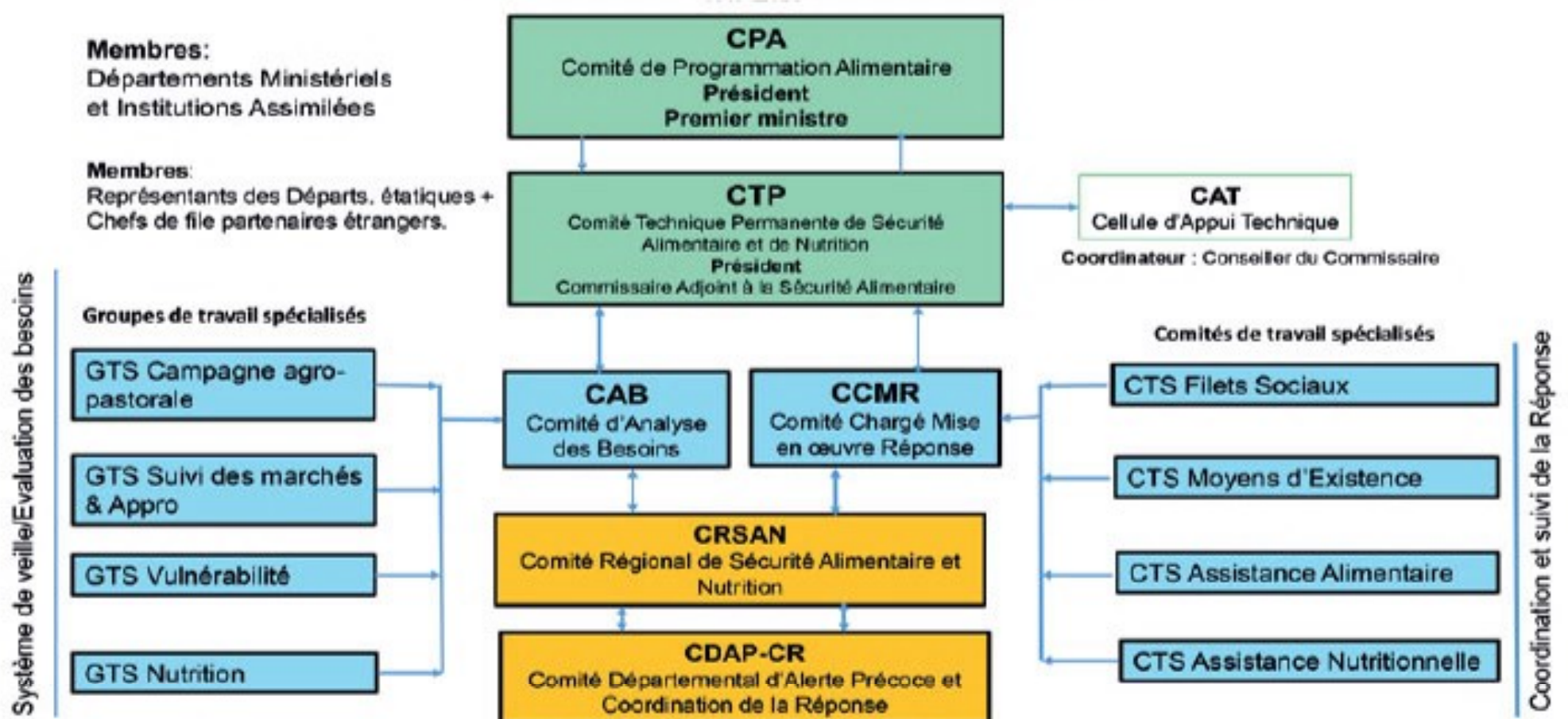
- ✓ - **Assurer le suivi et la surveillance de l'état nutritionnel de la population sur l'ensemble du territoire national et l'élaboration d'un dispositif national de prévention et de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles**
- ✓ - **Organiser des distributions alimentaires gratuites au profit des populations en situation de précarité alimentaire et nutritionnelle**
- ✓ - **Soutenir le pouvoir d'achat des citoyens à faibles revenus, en encadrant les opérations de vente de denrées alimentaires aux citoyens à des prix subventionnés**
- ✓ - **Améliorer la production et la productivité des groupes vulnérables pour renforcer leur résilience aux chocs externes**
- ✓ - **Assurer l'entreposage et le transport des aliments destinés aux programmes sociaux du gouvernement.**

Commissariat à la Sécurité Alimentaire

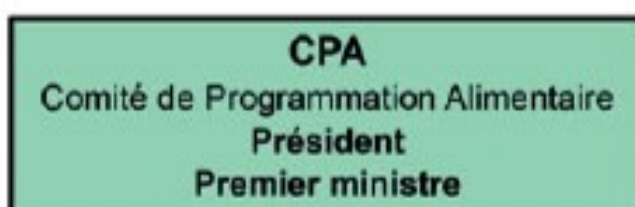
الآلية الوطنية للوقاية و الاستجابة للأزمات الغذائية و التغذوية

DISPOSITIF NATIONAL DE PREVENTION ET DE REPONSE AUX CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES (DCAN)

هياكل الآلية Structures du DCAN



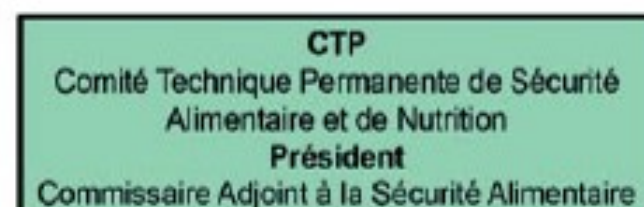
Composition des organes décisionnels



Membres:

Départements Ministériels
et Institutions Assimilées

- Ministre de l'Intérieur
- Ministre de l'Economie
- Ministre des Finances
- Ministre du Commerce
- Ministère de la Santé
- Ministre de l'Agriculture
- Ministre de l'Elevage
- Ministère de l'Action Sociale de l'Enfance
et de la Famille
- Secrétaire Général du Gouvernement
- Délégation Générale Taazour
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire



Membres:

Représentants des Départ. Étatiques
(Chargés de mission et conseillers)

- Ministre de l'Intérieur
- Ministre de l'Economie
- Ministre des Finances
- Ministre du Commerce
- Ministère de la Santé
- Ministre de l'Agriculture
- Ministre de l'Elevage
- Ministère de l'Action Sociale de
l'Enfance et de la Famille
- Secrétaire Général du Gouvernement
- Délégation Générale Taazour
- Commissariat à la Sécurité
Alimentaire

Chefs de file des Partenaires étrangers
(Responsables de Programmes et
assimilés)

- Union Européenne
- Banque mondiale
- UNICEF
- FAO
- PAM
- ACF
- Save the Children
- World Vision

مؤسسة مطبعة الجيوش ETABLISSEMENT D'IMPRESSION DES ARMEES



مؤسسة مطبعة الجيوش توفر لكم جميع انواع الطباعات بكافة الأحجام وبأسعار تنافسية

للاستفسار يرجى الإتصال على الأرقام التالية
Pour demander des Renseignements Veuillez appeler les numéros suivants
46848556 - 36848556
تلفون 208
نواكشوط - موريتانيا Nouakchott - Mauritanie



impression Numerique



impression offset



machine Massicot



machine CTP